

Les DEBATS

Votre quotidien national

Il s'agit d'un groupe composé de 10 individus
Des ressortissants étrangers
arrêtés pour trafic de faux billets
Page 24



Mohamed Aïssa est affirmatif

Les imams sont libres dans leurs prêches

Contrairement à ce qui se colporte, l'imam algérien ne subit aucune pression. Son prêche ne lui est aucunement dicté, a affirmé vendredi le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa à Oran, précisant que ce sont les méthodes pédagogiques qui ont été révisées.

Page 2

Le ministre du Commerce juge illégale la hausse du pain à 15 DA

Les boulangers dictent leur loi

Depuis le 1^{er} décembre, les Algériens ont été surpris par la hausse de la baguette de pain cédée désormais à 15 DA à travers plusieurs wilayas du pays, sans préavis.

Page 2



France
En 2050, les musulmans pourraient atteindre 13 millions

Page 6

Lutte contre l'immigration clandestine
L'Algérie et l'Italie se concertent

Page 2



Trente ans après sa disparition

Hassan El Hassani hante encore la scène théâtrale

Trente ans après sa disparition, le comédien Hassan El Hassani, de son vrai nom Hassan Bencheikh, hante encore la scène théâtrale nationale, à travers un grand événement culturel qu'est le Festival national de théâtre comique, qui porte son nom et dont la prochaine édition est prévue du 3 au 7 décembre à Médéa.

Page 15



Par Saâd Taferka

Une académie algérienne de la fatwa sera créée avant la fin de l'année, selon le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa. Le ministre, qui a annoncé la nouvelle lors d'un entretien accordé lundi dernier à la Radio nationale, soutient que «l'islamisme a reculé politiquement, parce que son discours a fait faillite».

Il juge que ce qu'il appelle «le discours du juste milieu» s'est imposé de lui-même

Lutte contre l'extrémisme religieux

Le référent national en point de mire

au sein de la société. Malgré ce se dit et s'écrit sur le développement de l'extrémisme et d'esprit salafiste, le premier responsable des Affaires religieuses pense que les jeunes, en particulier, et la société, en général, font montre d'un nouvel engouement pour le retour au «modèle religieux qui unit les Algériens», ou ce qu'il appelle expressément le référent national. Il met en relief le fait que cette tendance au retour aux valeurs spirituelles et culturelles authentiques de l'Algérie, se fait loin de «la haine et de l'animosité envers les autres religions».

S'exprimant dans le contexte d'une actualité brûlante sur le plan du développement des actes de violence religieuse à travers le monde - on retiendra particulièrement l'attaque contre une mosquée du

Sinaï égyptien le vendredi dernier en pleine prière, ayant fait 305 morts -, le ministre des Affaires religieuses estime que «le terrorisme n'a pas de religion, parce qu'il vise la mosquée, l'église et la quiétude des citoyens». Plus loin, Mohamed Aïssa fait état de certains enjeux de la stratégie mondiale visant à déstabiliser des pays sur la base de conflits confessionnels, en s'employant à redessiner la carte géopolitique et confessionnelle des contrées concernées.

Le débat inhérent à une telle thématique ne s'épuisera de sitôt, d'autant plus que la situation de dépendance économique et de retard culturel de la majorité des pays produisant l'extrémisme religieux, n'est pas près de s'améliorer.

Pages 4 et 5



Lutte contre l'immigration clandestine

L'Algérie et l'Italie se concertent

L'Algérie et l'Italie entament les discussions en vue de trouver des solutions à l'épineux problème de l'immigration clandestine qui cause la mort de centaines, voire de milliers de personnes chaque année, dans la Méditerranée.



Par Rachid Chihab

C'est dans ce cadre que le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et son homologue italien, Angelino Alfano, ont souligné «l'impératif» d'une concertation «régulière» entre les deux pays en vue de juguler le fléau de la migration qui «continue de mettre en péril la vie de milliers de personnes», a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Cette position commune a été dégagée, au terme de l'entretien entre M. Messahel et son homologue italien, M. Alfano, tenu en marge de sa participation à la troisième édi-

tion de la Conférence internationale à Rome «Mediterranean dialogues», qui s'est déroulé à Rome du 30 novembre au 2 décembre. Les deux ministres des Affaires étrangères ont évoqué la situation dans la région méditerranéenne, marquée par des défis communs, en premier lieu la migration, a précisé le communiqué du ministère des Affaires étrangères. Profitant de la détresse des populations d'Afrique du Nord et du Sahel, des réseaux de trafic de migrants ont poussé comme des champignons dans la région. Leur mission est de transporter des candidats à l'immigration dans les embarcations de fortune contre le paiement de sommes qui peu-

vent atteindre les 1000 dollars américain. L'entretien a permis également aux deux ministres d'aborder «l'état et les perspectives de la coopération entre l'Algérie et l'Italie, en renouvelant l'engagement des deux pays à la renforcer davantage». Ils ont, dans le même cadre, abordé la situation en Libye en soulignant «la nécessité d'accompagner les efforts des Nations unies en vue de hâter la sortie de crise dans ce pays voisin». Les deux chefs de la diplomatie des deux pays ont abordé aussi la situation générale dans la zone du Sahel en soulignant «l'urgence qu'il y a de trouver un règlement de la crise libyenne qui aura certainement un impact positif sur la zone

sahélo-saharienne».

M. Messahel a également abordé avec son homologue italien «d'autres questions internationales d'intérêt commun, au premier rang desquelles la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent», a indiqué le communiqué du ministère des Affaires étrangères, ajoutant que le ministre italien a, à cet égard, «demandé de faire bénéficier son pays de l'expérience algérienne en la matière, en particulier pour ce qui est des politiques globales de déradicalisation». Notons qu'à l'instar des autres pays européens, l'Italie est touchée par le phénomène de radicalisation d'une partie de ses jeunes.

R.C.

Elections locales

Les résultats d'El Islah «ne reflètent en rien la réalité»

Le président du mouvement El Islah, Fillali Ghouini, a estimé, hier à Alger, que les résultats obtenus par son parti aux élections locales du 23 novembre 2017 «ne reflètent en rien la réalité».

Dans une déclaration en marge de la tenue de la session ordinaire du Bureau national du Mouvement El Islah consacrée à l'évaluation de la participation du parti aux élections locales, M. Ghouini a estimé que les résultats obtenus «ne reflètent en rien la réalité». Pour le premier responsable du mouvement El Islah, la tenue de ces élections à la date prévue est un point positif en ce sens où elles ont évité au pays les différents scénarios sur lesquels misaient certaines parties, a-t-il dit.

Il a affirmé, dans ce sens, que la participation de son parti à ces élections visait à conforter la sécurité et la stabilité du pays et à préserver les institutions élues.

Qualifiant le taux de participation annoncé d'«exagéré», M. Ghouini a appelé à «faire une lecture politique et sociale du taux élevé de bulletins nuls, soit près de deux millions de suffrages».

Se disant convaincu que «l'étape actuelle nécessite une large participation, une présence permanente et un dialogue responsable pour régler les problèmes auxquels fait face le pays», il a soutenu que «le boycott et la politique de la chaise vide ne permettent pas d'atteindre les objectifs escomptés».

Il a, par ailleurs, appelé la Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise) à présenter à l'opinion publique son rapport sur le déroulement de l'opération électorale dans les plus brefs délais.

M. T.

Mohamed Aïssa est affirmatif

Les imams sont libres dans leurs prêches

Par S. A. Mohamed

Contrairement à ce qui se colporte, l'imam algérien ne subit aucune pression. Son prêche ne lui est aucunement dicté, a affirmé vendredi le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa à Oran, précisant que ce sont les méthodes pédagogiques qui ont été révisées.

«L'Algérie n'accepte pas que l'on dicte son prêche à l'imam et il est libre de choisir le thème», a indiqué M. Aïssa lors du forum du groupe de presse *Ouest Tribune*. «Ce que nous avons fait, c'est procéder à la révision des méthodes pédagogiques de prêche pour permettre à l'imam d'interagir avec les préoccupations et les exigences de la société

et d'être alerte face aux différentes mutations». «L'Etat algérien veille à ce que l'imam soit un partenaire dans la stratégie nationale visant à faire face à toute tentative de division ou d'atteinte à l'unité nationale», a-t-il dit, soulignant que «notre objectif est de faire en sorte que le discours religieux s'inscrive en complémentarité avec le discours national». «L'Algérie n'est pas convaincue par certains modèles expérimentés dans quelques pays ayant essayé de revoir le discours religieux au niveau des mosquées, au point de supprimer certains versets du Coran et d'effacer l'identité musulmane», a affirmé M. Aïssa, indiquant que l'Algérie qui est «pionnière en matière de propagation des principes de modération, est un

exemple à suivre et une référence internationale qui intéresse différents pays». «La réussite des imams algériens délégués en France dans la protection de notre référence religieuse, fondée sur le principe de modération, et la lutte idéologique contre le discours extrémiste violent, en prônant les valeurs et principes de la Réconciliation nationale, ont incité plusieurs pays dans le monde à venir en Algérie pour tirer profit de son expérience», a dit le ministre. «Nous envisageons, dans les prochains jours, de signer une déclaration d'intentions avec l'Italie qui veut tirer profit de l'expérience algérienne en matière de prévention et de lutte idéologique contre l'extrémisme», a précisé M. Aïssa, ajoutant que les imams algé-

riens assureront la formation de plusieurs imams de ce pays européen. L'expérience pionnière de l'Algérie dans ce domaine lui a permis d'asseoir les bases de «la diplomatie religieuse», a-t-il soutenu, indiquant que l'Algérie reçoit des offres importantes de coopération dans ce domaine, provenant de la Chine, des Etats-Unis d'Amérique, du Canada et bien d'autres pays. Le gouvernement accorde un intérêt soutenu au secteur des affaires religieuses et aux imams, notamment à travers l'introduction de nouvelles matières dans le cursus de formation des imams délégués à l'étranger, outre la sécurisation des lieux de prière, inscrite au plan d'action du gouvernement. D'autre part, Mohamed Aïssa a invité les

hommes d'affaires à investir dans le wakf. «Nous aspirons à établir un partenariat avec les hommes d'affaires de notre pays pour créer des projets d'investissement dans le domaine des wakfs en vue de contribuer au développement économique du pays», a-t-il précisé, ajoutant que «le wakf est un bien - à l'instar des autres biens qui relèvent des domaines publics - qu'il faut exploiter pour créer de la richesse et de l'emploi et réaliser le développement», a souligné le ministre. «Nous œuvrons à ce que les hommes d'affaires de notre pays investissent dans ce domaine prometteur», a ajouté M. Aïssa qui a annoncé le lancement de trois projets d'investissement dans le domaine des wakfs en début 2018.

S.A.M.

Le ministre du Commerce juge illégale la hausse du pain à 15 DA

Les boulangers dictent leur loi

Depuis le 1^{er} décembre, les Algériens ont été surpris par la hausse surprise de la baguette de pain cédée désormais à 15 DA à travers plusieurs wilayas du pays, sans préavis.



Par M. Ait Chabane

Cette décision prise de façon sauvage et unilatérale n'a pas manqué de soulever le courroux des citoyens, à travers plusieurs localités, notamment chez les Algériens de basse condition sociale et les familles nombreuses qui consomment beaucoup de cette denrée alimentaire. Réagissant à cette situation, le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a qualifié d'illégal cette hausse décidée par certains boulangers. Le syndicat des boulangers s'en est également lavé les mains se démarquant de cette hausse du prix du pain, au moment où le citoyen paie depuis maintenant trois jours la baguette à 15 DA. De leur côté, l'Association de protection du consommateur (Apoce) et celle des commerçants algériens (Anca) se contentent de

désapprouver cette augmentation. Pour tenter de remédier à cette situation qui met dans la difficulté les petites bourses dont le pouvoir d'achat est déjà assez laminé, le ministre du Commerce annonce une réunion prochaine avec les professionnels du secteur pour étudier la situation et éviter la hausse des prix, tout en prenant en charge les revendications des artisans boulangers. Il faut avouer tout de même que ces mêmes boulangers ne cessent de revendiquer la hausse des prix jugeant leur marge de bénéfice insuffisante, sans que les pouvoirs publics ne daignent prendre des mesures en leur faveur. En passant ainsi à l'action au mépris des lois de la République et faisant fi du pouvoir d'achat des Algériens, les boulangers veulent en finir avec cette situation. En attendant donc une éventuelle solu-

tion à ce problème, les commerçants dictent leur loi dans plusieurs wilayas du pays, en procédant à une hausse «autoritaire» des prix. Ce n'est pas nouveau puisque certains «vendeurs» de pain dans les marchés de la capitale et ailleurs cèdent à 15 DA la baguette depuis déjà belle lurette. Dans les boulangeries, les gérants, à défaut de procéder à une hausse sauvage, recourent à des stratagèmes pour compenser indirectement ce prétendu manque à gagner. L'on propose à titre d'exemple du pain «normal», d'habitude vendu à 10 DA au lieu des 8,5 DA réglementaires, à 15, voire 20 DA, tout en arguant qu'il s'agit de pain «amélioré». D'autres artisans n'en produisent que de petites quantités de pain normal afin d'écouler d'autres sortes de pain autrement plus rentables.

En l'absence d'un contrôle rigoureux des pouvoirs publics, cette situation porte gravement atteinte au pouvoir d'achat des citoyens qui assistent impuissants face au diktat des boulangers et les autres commerçants d'ailleurs. Néanmoins, ces hausses sauvages de produits aussi nécessaires que le pain et le lait - qui se fait désirer - risquent de nourrir la colère des citoyens avec, à la clé, d'éventuels dérapages qui pourraient en résulter. D'où l'urgence d'une intervention prompt et salutaire des autorités compétentes afin de mettre un terme à cette anarchie qui s'érige en maître sur nos marchés et étals. Le pire est à craindre avec l'avènement de la nouvelle année dans un mois et toutes les hausses prévisibles dans la nouvelle loi de finances désormais effective.

M. A. C.

En raison du «désintéressement» des jeunes et la «baisse» de la marge bénéficiaire

La wilaya d'Alger connaît un «manque flagrant» de boulangeries en raison du «désintéressement» des jeunes pour ce métier, et le «recul» de la marge bénéficiaire, selon la Fédération nationale des boulangers (FNB).

Le président de la FNB, Youcef Kalafat, a indiqué à l'APS, que le nombre des boulangeries à Alger a baissé sensiblement au cours des quatre dernières années, passant de 1 400 à 630 boulangeries situées principalement dans les communes d'El Harrach, Baraki, Zéralda, Gué de Constantine et d'autres communes à l'est et à l'ouest de la capitale, tandis qu'une absence totale de ces boutiques est constatée au «coeur de la capi-

tale», notamment à la rue Larbi Ben M'hidi, Colonel Amirouche et Ali Boumendjel.

Abordant les difficultés quotidiennes rencontrées par les citoyens des nouvelles cités, M. Kalafat a relevé que la FNB avait attiré l'attention des autorités compétentes sur ce problème, d'autant, a-t-il dit que ce «manque» n'est pas propre au centre de la capitale, car même les citoyens bénéficiaires des récentes opérations de relogement ne trouvent pas de boulangeries et se contentent des produits vendus par les magasins d'alimentation générale.

Pour M. Kalafat, le recul du nombre de boulangeries à Alger est lié au «désintéressement» des jeunes pour ce métier,

soulignant que le manque enregistré en matière de formation a contribué au «ralentissement» du travail dans ce domaine.

Il a, en outre, expliqué ce recul par «la hausse» du prix des matières premières, de la facture d'électricité et de gaz et les cotisations de la sécurité sociale, qui «pèsent sur les boulangers», outre la «baisse» de la marge bénéficiaire des boulangers par rapport à ce que gagnent les propriétaires des supérettes qui vendent du pain.

La FNB, affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), compte 18 000 boulangeries au niveau national.

G. M.

Durant les neuf premiers mois de l'année

Les recettes fiscales locales en hausse

Les recettes fiscales affectées aux collectivités locales (wilayas et communes) et au Fonds commun des collectivités locales (Fccl) se sont établies à 421,7 milliards de dinars (mds DA) sur les neuf premiers mois de 2017 contre 390,8 mds DA sur la même période de 2016, en hausse de 8%, a indiqué le directeur des relations publiques auprès de la direction générale des impôts (DGI), Brahim Benali, dans un entretien accordé à l'APS.

La structure de la fiscalité locale (communes et wilayas) se compose de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP), de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de la vignette automobile et de l'impôt forfaitaire unique (IFU), alors que la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (taxe d'assainissement) et l'impôt foncier sont destinées exclusivement aux communes, précise-t-il.

Ainsi, la partie des recettes de la TAP affectée aux communes s'est établie à près de 2 mds DA, tandis que celle destinée aux wilayas s'est chiffrée à 0,9 mds DA et celle affectée au Fccl a atteint 168 millions de DA.

La TAP destinée aux communes représente 1,3% de la TAP globale, alors que celle affectée aux wilayas correspond à 0,59% et celle du Fccl représente 0,11%, soit 2% de la TAP globale, précise le même responsable.

Les recettes globales recouvrées au titre de la TAP sur les 9 premiers mois de 2017 se sont chiffrées à 152,7 mds DA contre 153,4 mds DA durant la même période de 2016, soit une baisse de 0,45%.

Concernant la partie des recettes générées par la TVA et affectée aux communes, elle s'est établie à 301,4 mds DA contre 263 mds DA, soit une hausse de 15%, indique M. Benali.

Les recettes globales collectées dans le cadre de la TVA se sont élevées à 731,3 mds DA contre 680,2 mds DA, en hausse de 8%.

Questionné sur le recouvrement des recettes de la vignette automobile, M. Benali a souligné qu'elles avaient été de l'ordre de 13 mds DA entre janvier et fin septembre 2017, en stagnation par rapport à la même période de 2016.

Quant aux recettes générées par l'impôt forfaitaire unique (IFU), elles ont augmenté à 26 mds DA contre 18,6 mds DA, soit une évolution de 39% entre les deux périodes de comparaison.

En ce qui concerne les recettes de la Taxe foncière et de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, elles ont grimpé à 1,7 mds DA contre 1,1 mds DA, en hausse de 53%.

Pour rappel, afin de soutenir financièrement les collectivités locales, plusieurs mesures ont été introduites par les dernières Lois de finance.

A titre d'exemple, à l'effet de régler les difficultés financières de certaines communes, un dispositif de solidarité intercommunale a été mis en place par la loi de Finances complémentaire de 2015 en instaurant cette solidarité financière entre les communes d'une même wilaya, donnant ainsi naissance à une solidarité décentralisée.

L'autre mesure de soutien aux collectivités locales a été introduite par la Loi de finances 2017 (LF 2017) à travers l'augmentation du taux de la TVA lequel est passé de 7% à 9% pour le taux réduit, et de 17% à 19% pour le taux normal.

Sachant que 10% de la TVA sont réservés au budget des communes, l'augmentation de ces taux a contribué à compenser la baisse du taux de la TAP, explique le même responsable.

En outre, la LF 2017 a introduit une autre mesure au profit des communes frontalières en les faisant profiter du produit de la TVA sur l'importation, affectée à la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (Csgcl).

Mais pour M. Benali, afin d'optimiser les recettes fiscales locales, les élus locaux «devraient s'impliquer davantage dans la recherche d'impôts locaux et arriver à maîtriser le gisement patrimonial appartenant à leur commune».

L'APC devrait intervenir pour recouvrer d'autres impôts et taxes tels que les droits de timbres sur les enseignes lumineuses, les droits sur les affichages, les droits sur les fêtes foraines et la TVA sur les billets de stade, précise-t-il.

Selon lui, «l'attractivité de la commune et de la wilaya est également une condition incontournable pour la mobilisation de toutes les ressources disponibles au niveau local».

R. N.

Lutte contre l'extrémisme religieux

Le référent national en point de mire

Une académie algérienne de la fatwa sera créée avant la fin de l'année, selon le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa. Le ministre, qui a annoncé la nouvelle lors d'un entretien accordé lundi dernier à la Radio nationale, soutient que «l'islamisme a reculé politiquement, parce que son discours a fait faillite».



Par Saâd Taferka

Il juge que ce qu'il appelle "le discours du juste milieu" s'est imposé de lui-même au sein de la société. Malgré ce se dit et s'écrit sur le développement de l'extrémisme et d'esprit salafiste, le premier responsable des Affaires religieuses pense que les jeunes, en particulier, et la société, en général, font montre d'un nouvel engouement pour le retour au «modèle religieux qui unit les Algériens», ou ce qu'il appelle expressément le référent national. Il met en relief le fait que cette tendance au retour aux valeurs spirituelles et culturelles authentiques de l'Algérie, se fait loin de "la haine et de l'animosité envers les autres religions".

S'exprimant dans le contexte d'une actualité brûlante sur le plan du développement des actes de violence religieuse à travers le monde - on retiendra particulièrement l'attaque contre une mosquée du Sinaï égyptien le vendredi dernier en pleine prière, ayant fait 305 morts -, le ministre des Affaires religieuses estime que «le terrorisme n'a pas de religion, parce qu'il vise la mosquée, l'église et la quiétude des citoyens». Plus loin, Mohamed Aïssa fait état de certains enjeux de la stratégie mondiale visant à déstabiliser des pays sur la base de conflits confessionnels, en s'employant à redessiner la carte géopolitique et confessionnelle des contrées concernées.

Le débat inhérent à une telle thématique ne s'épuisera de sitôt, d'autant plus que la situation de dépendance économique et de retard culturel de la majorité des pays produisant l'extrémisme religieux, n'est pas près de s'améliorer. Des résistances rentières et des interférences étrangères travaillent généralement pour maintenir le statu quo ou à installer la solution du pire. À l'occasion de ce débat, qui se limite actuellement à des cercles académiques et à quelques regroupements

éclairés, mais restreints, de la société civile, nous reproduisons ici quelques idées que nous avons déjà développées, il y a trois ans, sur ces mêmes colonnes.

Dans une actualité de plus en plus marquée par la référence au religieux, aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle du monde musulman et de l'Europe, les tensions risquent non seulement de faire céder les idéaux d'humanisme et de spiritualité qui sont censés être portés par les religions, mais aussi de cacher les enjeux économiques et géostratégiques qui continuent à travailler les rapports entre les pays développés et les pays du Sud. Ces rapports, jadis faits de domination coloniale, et actuellement, de domination économique et technologique-avec, en prime, l'accès quasi gracieux aux matières premières dont disposent les pays du Tiers-monde-, ne gagnent rien en sérénité, en lucidité et surtout en équité lorsqu'ils sont teintés, comme ils le sont aujourd'hui, par une résonance religieuse qui nous renvoie neuf siècles en arrière, au temps des Croisades.

Les Algériens instruits par la tragédie des années 1990

Le brouillage des rapports entre les nations, particulièrement entre les pays musulmans et l'Europe, ayant été porté à son sommet depuis les premiers grands attentats sur ce continent-à partir de 2015 -, fait remonter aussi à la surface, chez les peuples musulmans, de multiples interrogations quasi existentielles que les tensions que vivent leurs pays respectifs ne font encore qu'attiser davantage. Ces tensions, on le sait, sont aujourd'hui entretenues par des organisations aux pratiques et aux noms barbares, allant de Boko Haram à Daech, en passant par toutes les organisations qui ont essaimé en Syrie, au Yémen, en Lybie et

même dans un pays comme la Tunisie, lequel a pourtant décidé de prendre son destin en main, en fructifiant les acquis de la révolution du Jasmin du 14 janvier 2011. Des pays entiers ont été démolis sous couvert de religion. Après la coalition anti-Daech en Irak et en Syrie, une autre coalition, africaine celle-ci, a été formée contre Boko-Haram au Nigeria, engageant les forces nigériennes, nigériennes, camerounaises et tchadiennes.

La tendance à l'extrémisme religieux a assurément plusieurs facteurs qui la sustentent, dont les dictatures, l'analphabétisme et le sous-développement économique, malgré les potentialités naturelles des pays en question. Il constitue, de ce fait, un terrain fertile aux besoins de domination politique et économique par des pays européens ou les États-Unis qui trouve leur mission facilitée par une «casuistique» religieuse qui a divisé les citoyens d'un même pays sur la base d'appartenance à une branche ou une autre de l'Islam. Même dans un pays comme l'Algérie, où l'écrasante majorité de la population est sunnite malékite, l'on a trouvé le moyen de semer la division au point où le pays a vécu, pendant plus d'une décennie, une guerre civile au nom de l'Islam. Actuellement, même si, globalement, la sécurité est revenue sur tout le territoire national, les pointes de pratiques ou de comportement extrémistes ne manquent pas d'être signalées, culpabilisant parfois les Algériens d'être restés dans leur foi ancestrale, selon le référent religieux national.

Instruits par une discorde sanglante, bien avant le fameux Printemps arabe qui a pris dans ses serres beaucoup de pays depuis 2011, les citoyens algériens ne veulent pas se laisser entraîner dans une nouvelle aventure. Les grands défis aujourd'hui sont assurément ceux liés à la crise économique induite par la chute du prix du pétrole.

Comment diversifier les activités économiques et valoriser au maximum les potentiels naturel, artisanal et de faire-savoir national, telle est la grande question pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures et éviter les grandes convulsions sociales qui risquent de faire des appels d'air aux extrémismes de tout bord. Il s'agit également de réhabiliter les formations scolaires, universitaires et professionnelles afin, non seulement de mieux réussir le bond vers l'économie de production, mais pour ouvrir aussi les horizons de la culture et de la connaissance aux jeunes Algériens.

Impasse sociale et désert culturel

La tentation extrémiste est sans doute la fille de l'impasse sociale et économique. Elle est également le résultat de la désertification culturelle qui gagne aussi, inévitablement, le volet religieux et culturel, avec ses mosquées, ses livres, ses médias, ses écoles coraniques, ses zaouïas...etc. De même, la radicalisation en matière de religion a servi pendant les années 1970/1980, et ce, en l'absence de climat et d'institutions ordinaires assurant l'alternance au pouvoir politique, de moyen de mobilisation des masses et de formation de leadership; une "religiosité tactique", selon la formule de feu Mostefa Lacheraf. Ce grand intellectuel bilingue, nourrie aux humanités occidentales gréco-latines et aux humanités arabes et musulmanes, cria fort en 1992, dans une analyse qu'il avait fait publier par l'hebdomadaire *Algérie-Actualités*, que l'Algérie est «un pays malade de sa religion». En l'espace de 23 ans, rien de fondamental n'a changé, si ce n'est cette confuse hantise de retomber dans la dérive de l'utilisation des armes, alors que les «résidus» du terrorisme des années 1990 continuent malheureusement, même à une échelle très réduite, de faucher des vies.

Avec la multiplication inédite et exponentielle des canaux et moyens de communication de masse (télévisions étrangères, internet, avec ses réseaux sociaux...), les jeunes Algériens sont aujourd'hui de plus en plus écartelés entre plusieurs sources d'«inspiration» en matière religieuse. Certains prennent leur référence sur des imams ou exégètes saoudiens, jusqu'à embrasser toute la théorie wahhabite, d'autres se tournent vers les sites ou références chiites, et d'autres encore ne manquent pas de se «sourcer» auprès de sectes musulmanes minoritaires d'Orient. En d'autres termes, ce que Mohamed Aïssa appelle le référent national- comprenant non seulement le malékisme, mais aussi la prise en charge des données de l'histoire nationale accumulées par l'Algérie depuis plusieurs siècles - est ici tout bonnement remis en cause. Dans la foulée, c'est l'Islam des Algériens qui est remis en question. De jeunes adolescents en sont arrivés à renier leurs parents, les qualifiant d'apostats, pour ne pas avoir suivi le «nouvel Islam» de leurs enfants. Un «nouvel Islam» obtenu via la parabole, les sites internet et facebook. Du coup, c'est la cellule familiale algérienne qui perd sa cohésion, se disloque, s'émiette et disparaît en tant que lieu d'éducation et de formation de la personnalité du jeune. Même l'école, censée prolonger le travail éducatif des parents, a subi de dommageables revers. Une forme de déliquescence générale lui a fait perdre toute vocation éducative et culturelle. Les choses se corsent encore plus au collège et au lycée, où se consomment et se vendent la drogue, et où se commettent parfois des crimes. L'Université n'a pas échappé, elle non plus, à cette chute aux enfers. Quant aux mosquées, elles se trouvent débordées par les nouvelles tendances extrémistes développées par les jeunes, d'autant plus que les imams manquent visiblement de formation. En dehors de la lecture du Coran, de l'appel à la prière et de la khotba du vendredi, ils sont généralement insuffisamment armés pour s'opposer à la vague salafiste ou autre courant extrémiste. La formation des imams et des autres hommes de culte devrait être complètement refondée, intégrant les données de la culture générale actuelle (langues, histoire, géographie, rudiments de sciences...).

Comment renverser la vapeur ?

Le ministre des Affaires religieuses tient à l'«attachement aux principes de modération et de juste-milieu» afin de contrecarrer l'extrémisme religieux. Néanmoins, il y a lieu de signaler cet idéal ne peut montrer toute son efficacité si les personnes chargées de le faire valoir manquent de formation et son intimidés ou culpabilisés par les «muftis new-wave». La mission de bien former les imams, de moderniser le contenu pédagogique des matières qui portent sur la religion à l'école, d'assainir le monde associatif «pollué» par des extrémistes, paraît d'une grande urgence. ●●●

Prix du pétrole

Le Brent en forte hausse après l'accord de l'Opep

Les cours du pétrole grimpaient vendredi en fin d'échanges européens, profitant de l'accord conclu la veille par les pays de l'Opep et leurs partenaires, dont la Russie, pour prolonger leurs quotas de production.



Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 63,87 dollars en fin d'après-midi sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,24 dollar par rapport à la clôture de jeudi et s'approchant de son plus haut niveau depuis fin juin 2015.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en janvier s'échangeait à 58,48 dollars, en progression de 1,08 dollar.

Le marché a dans un premier temps réagi avec modération à l'annonce en provenance de Vienne jeudi mais saluait vendredi un peu plus

vigoureusement cet accord, «en particulier, car le Nigeria et la Libye ont aussi accepté de limiter leur production», a souligné Phil Flynn de Price Futures Group.

Les deux producteurs africains, régulièrement ébranlés par des conflits internes, étaient jusqu'ici été exemptés de tous quotas.

«L'inclusion de ces deux pays ne compte pas tant que ça, mais cela donne confiance au marché dans le fait qu'il n'y aura pas de hausse de production surprise de la part de producteurs exemptés», a précisé Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB.

Malgré le fait que, dans une concession à la Russie,

un passage en revue de l'accord soit prévu en juin prochain, les investisseurs peuvent être confiants dans les promesses de l'Opep et de ses partenaires, a-t-il estimé.

«On pourrait dire que l'engagement ne vaut que jusqu'en juin et qu'alors seulement, si besoin, il pourrait être prolongé jusqu'à la fin 2018. Mais quelle que soit la façon dont vous le présentez, ils ont clairement fait comprendre aux marchés qu'ils continueraient de réduire leur production si besoin», a noté l'expert.

De plus, a remarqué Robert Yawger de Mizuho, «les discussions ont été moins difficiles qu'attendu, en particulier avec la

Russie». La question pour lui est maintenant de savoir si les nombreux investisseurs ayant parié à la hausse en prévision de cet accord vont décider ou non de se débarrasser de leurs positions en même temps.

«C'est là que réside le plus gros danger, surtout qu'en même temps la production de brut ne cesse d'augmenter aux Etats-Unis», a-t-il souligné.

L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a dévoilé dans son rapport mensuel jeudi une progression de 3,2% de la production américaine en septembre à 9,48 millions de barils par jour.

R. N.

Salon international des dattes Près de 160 exposants au rendez-vous

■ Pas moins de 157 exposants nationaux et étrangers participent au Salon international des dattes de Biskra ouvert hier en présence des deux ministres de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et du Commerce, MM. Abdelkader Bouazgui et Mohamed Benmeradi.

La manifestation qui se tient à l'Ecole régionale des sports olympiques présente notamment les diverses variétés de dattes cultivées dans les multiples oasis du Sud algérien dont notamment la célèbre Deglet Nour.

La gamme variée de produits dérivés des dattes (confiture, miel, farine) ou issus du palmier-dattier (banes, chaises, chapeaux, sacs, bibelots) sont également exposés aux côtés des légumes, fruits, animaux d'élevage, lait et produits laitiers.

Des stands du salon ont été également réservés aux établissements économiques et d'appui au secteur agricole dont la Banque Badr, le Fonds de garantie des crédits, l'Institut technique de développement de la culture saharienne et le Centre de recherche scientifique et technique en zones arides.

Une exposition en plein air est tenue dans le cadre du salon pour présenter aux opérateurs les équipements et installations permettant la mécanisation des activités liés aux différentes phases de la phoeniculture.

Des représentants d'opérateurs économiques des trois continents africain, européen et asiatique participent au salon dont l'objectif premier est de valoriser la production nationale de filière phoenicole et promouvoir ses exportations et son positionnement sur le marché international, a indiqué à l'APS, le directeur de la Chambre du commerce et de l'industrie, CCI-Ziban, Sadek Khalil. Placé sous le slogan «Pour générer une richesse alternative», le salon est organisé conjointement par la Chambre nationale du commerce et de l'industrie (Caci), la CCI-Ziban, la Chambre de wilaya de l'agriculture et la Chambre locale de l'artisanat et des métiers.

R. K.

Industrie automobile Organisation du Salon AutoWest, le 10 décembre à Oran

■ La 17^{ème} édition du Salon de l'automobile, des cycles et motocycles de l'Ouest (AutoWest 2017) est prévue du 10 au 16 décembre à Oran sous le slogan «La production automobile algérienne : une réalité», a-t-on appris samedi des organisateurs.

L'événement se tiendra au Centre des conventions d'Oran Mohamed Benahmed (CCO) avec l'exposition d'un «nombre appréciable de marques et modèles de véhicules, motos et camions montés en Algérie», a précisé Abdelkader Rezzoug, le commissaire du Salon, dans un communiqué transmis à l'APS.

Cette nouvelle édition s'étalera sur une surface d'exposition de plus de 10 000 m² où le public découvrira la variété des gammes présentes sur le marché national, a indiqué M. Rezzoug.

Le Salon comprendra également un pavillon dédié aux véhicules utilitaires et aux sociétés versées dans les services de prestations comme le financement, les assurances et la géolocalisation, a-t-il signalé.

Plus de 100 000 visiteurs avaient été enregistrés en décembre 2016 à la précédente édition de ce rendez-vous spécialisé, organisé par la société Somex International Plus, basée à Alger, en partenariat avec la direction du CCO.

R. A.

Le projet de création d'une académie de la fetwa, composée d'enseignants universitaires et de Ulémas de différentes spécialités, peut être un premier pas dans le nouvel encadrement de la pratique religieuse, particulièrement dans ses aspects «controversés». Et comme ces aspects tendent à se multiplier avec la vie moderne- pouvant aller d'un simple point lié au rituel, jusqu'aux crédits immobiliers ou

Ansej-, le référent national devra être privilégié. Cependant, ce référent ne peut agir et se manifester que lorsque des structures nationales sont mises en place à cet effet. Mohamed Aïssa avait appelé à «méditer profondément sur les aspects de discorde et de fitna dont souffre le monde musulman, du fait de plans, loin d'être innocents, incitant à l'extrémisme et le fanatisme religieux et le sectarisme», en mettant l'accent sur «la préservation de la mission première des lieux de culte, qui

est au service de la société et de la cohésion sociale». C'est là, assurément, une entreprise de salubrité publique qui n'a pas valu uniquement des amitiés et des félicitations au ministre. Sur certains journaux, Mohamed Aïssa, ministre de la République, est descendu en flamme comme n'importe quel quidam qui aurait manqué à son contrat. Des courants extrémistes lui avaient même reproché d'avoir exprimé son indignation face à l'attentat terroriste qui a ensanglanté la

capitale française en janvier 2015. Cela n'étonne pas outre mesure, lorsqu'on sait que ce ministre s'attaque aussi à tous ceux qui «exploitent les espaces éducatifs, culturels et ceux pour jeunes, en vue de faire passer des idées qui prônent l'extrémisme religieux».

La mission de lutte contre le discours extrémiste dans les mosquées et de la réhabilitation des référents religieux algériens et maghrébins, ainsi que les efforts de modernisation de l'éco-

le algérienne, pour qu'elle s'ouvre sur le monde, les sciences et l'esprit de citoyenneté, ne doivent pas se restreindre aux départements ministériels concernés - dont les titulaires font l'objet d'attaques parfois virulentes et abjectes de la part des courants conservateurs et porteurs d'un projet de politisation de l'Islam -, mais devrait s'élargir à la société civile, à l'élite culturelle et économique et à tous les acteurs influents de la société.

S. T.



France

En 2050, les musulmans pourraient atteindre 13 millions

Les musulmans pourraient atteindre le nombre de 13 millions de la population française d'ici à 2050, a indiqué une étude américaine publiée hier par la presse, qui a souligné que la France continuera de former la première communauté musulmane d'Europe.



L'étude, menée par l'Institut de recherche américain Pew Research Center, spécialiste dans les recherches de démographie religieuse, précise que les musulmans en France, estimé à 8,8 % pourraient atteindre 12,4 millions (17,4 %) dans le cas de la poursuite de l'immigration légale hors crise migratoire, soulignant que le taux de fécondité des musulmans en France sera supérieur à la moyenne européenne entre 2015 et 2020 (2,9 enfants par femme musulmane en France contre 2,6 pour les femmes musulmanes en Europe).

Par ailleurs, poursuit l'étude, dans le cas d'une immigration zéro (8,6 millions ou 12,7 %), la France continuera d'ici à 2050 de former la première communauté musulmane d'Europe, relevant qu'avec une forte immigration, cette communauté pourrait atteindre 13,2 millions (18 %). Pew Research Center révèle, sur la base des données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qu'en 2016, la population musulmane en France est la plus jeune, avec 27 ans en moyenne pour les musulmans contre 43 ans d'âge moyen pour les non-musulmans, notant qu'entre 2010 et

2016, 53 % des migrants arrivés en Europe étaient musulmans.

L'étude, qui a concerné les 28 pays membres de l'Union européenne, indique que les musulmans sont et seront de plus en plus nombreux en Europe avec un taux qui se situerait entre 7,4 % et 14 % de la population européenne à l'horizon 2050, contre 4,9 % en 2016.

Actuellement, on estime cette population à 25,8 millions et dépasserait, selon les indications de Pew Research Center, les 75 millions d'individus sur un total d'habitants européens estimé à plus de 538 millions, soulignant que cette communauté

est la plus jeune et la plus fertile.

En 2016, la France comptait 5,72 millions de musulmans, contre 4,95 millions en Allemagne ou 4,13 millions en Grande-Bretagne. Ces chiffres révélés par l'étude américaine, ont estimé des observateurs, vont sans doute alimenter les débats politiques, notamment en France où, ces jours-ci, la question de l'islam et des musulmans constitue un des sujets phares de l'actualité française mettant mal à l'aise la communauté musulmane française qui refuse d'être la cible des politiques et des médias.

R. T.

Brésil

60 millions d'hectares de forêts tropicales préservés

Quelque 60 millions d'hectares de forêts tropicales ont été préservés grâce au programme brésilien Zones protégées de l'Amazonie (Arpa), qui atteint aussi l'objectif qu'il s'était fixé, a annoncé vendredi le ministre de l'Environnement.

Selon le ministre, José Sarney Filho, l'initiative, lancée en 2002, a permis que dans ces forêts préservées, la déforestation soit 2,3 fois moindre que dans celles ne faisant pas partie du programme.

Doté de financements publics et privés (gouvernement allemand, WWF, Fonds pour l'environnement mondial, Fonds public brésilien Amazonia...) l'Arpa voulait au départ protéger 40 millions d'hectares de l'Amazonie brésilienne, objectif ensuite élargi à 60 millions en 2014.

En 2012, un fonds, devant réunir jusqu'à 215 millions de dollars, a été créé afin de garantir son fonctionnement.

R. N.

En raison d'un problème d'airbags

Mitsubishi Motors rappelle des véhicules Pajero en Chine

Le constructeur automobile japonais Mitsubishi Motors va rappeler 19 879 véhicules en Chine dont les airbags pourraient avoir des générateurs de gaz problématiques, selon l'organe suprême de contrôle de la qualité de la Chine.

Mitsubishi Motors (Chine) Limited a déposé ce rappel auprès de l'Administration générale d'Etat pour le contrôle de la qualité, l'inspection et la quarantaine.

Ce rappel, qui a commencé vendredi, concerne les véhicules Pajero importés, fabriqués entre le 12 juin 2013 et le 24 novembre 2016, selon l'administration.

Les générateurs de gaz défectueux dans certains véhicules pourraient blesser des passagers lors de l'ouverture des airbags. Les pièces défectueuses seront remplacées gratuitement.

T. M.

Grande-Bretagne

Londres confrontée à une recrudescence des attaques à l'acide

Le livreur Javed Hussain était arrêté à un feu rouge, à Londres, quand deux hommes ont aspergé son visage d'acide avant de lui voler sa mobylette. Un phénomène en forte progression dans la capitale britannique et qui inquiète de plus en plus.

«S'ils voulaient prendre ma moto, ils avaient de nombreuses armes à disposition. Pourquoi ont-ils choisi l'acide ?», s'interroge-t-il, de retour avec l'AFP sur les lieux de l'agression, survenue un soir de juillet à Hackney, dans l'est de Londres.

Le jeune homme, encore très choqué, se rappelle avoir senti «une brûlure» sur son visage qui ne présente aujourd'hui pas de cicatrices grâce à la protection offerte par son casque de moto.

Un livreur de pizza s'en est moins bien sorti début novembre : l'attaque, survenue dans le nord-

est de la ville alors que la visière de son casque était relevée, lui a gravement brûlé les yeux et le visage. Les deux hommes comptent parmi les nombreuses victimes de ce genre d'attaques, en nette progression ces dernières années : 166 en 2014 puis 261 l'année suivante et 454 en 2016. Surtout localisées dans l'est de Londres, elles sont principalement le fait d'adolescents ou de jeunes âgés d'une petite vingtaine d'années, mus par des motivations variées - vols, règlements de compte ou encore bagarres.

Jaf Shah, qui dirige l'association londonienne Acid Survivors Trust International, attribue cette recrudescence à la faible législation en vigueur pour encadrer l'achat d'acide.

Il faut aux victimes «beaucoup de force pour se remettre», au vu de la nature de leurs blessures, souligne-t-il, se félicitant d'une

amorce de prise de conscience des autorités.

En octobre, la ministre de l'Intérieur, Amber Rudd, a annoncé vouloir criminaliser la possession sans raison de substances corrosives dans l'espace public, à l'exemple de ce qui a été instaurée pour lutter contre le fléau des agressions au couteau. Elle veut aussi une licence autorisant l'achat d'acide sulfurique hautement concentré.

Dès juillet, le député d'opposition travailliste, Stephen Timms, avait plaidé devant le Parlement pour un changement de législation, à la suite d'une série d'agressions dans sa circonscription d'East Ham, notamment celle de deux cousins qui avaient été grièvement brûlés alors qu'ils étaient assis dans leur voiture.

«On ne peut pas permettre une situation où les gens ont peur de se balader dans les rues» de

Londres, dit-il à l'AFP. Selon lui, ces attaques pourraient être liées aux gangs, lesquels constituent «un problème croissant depuis trois ou quatre ans».

Dans son secteur, l'arrondissement de Newham a demandé aux commerçants de refuser de vendre de l'acide aux jeunes s'ils suspectent un possible usage violent.

La police londonienne procède quant à elle à des confiscations dans la rue, mais le commandant Simon Laurence en appelle aussi aux parents, enseignants et travailleurs sociaux.

«La police ne peut mettre fin à ça seule, nous avons besoin de l'aide de la communauté», dit-il à l'AFP devant le Mangle, discothèque où 22 personnes ont été blessées en avril par le jet d'une substance acide.

«Cela a fait fondre leur peau et provoqué des douleurs atroces. Certains ont subi des blessures si

graves qu'elles se rappelleront à eux pour toujours», raconte-t-il. Un homme de 25 ans a été condamné pour cette agression.

Les patrouilles de police ont commencé à s'équiper de kits permettant d'apporter les premiers soins aux victimes, mais aimeraient aussi pouvoir tester les substances confisquées directement dans la rue.

«Ce que nous devons améliorer, c'est notre capacité à identifier le contenu d'une bouteille quand quelqu'un en transporte une» pour empêcher les attaques, dit Simon Laurence.

Javed Hussain, qui a peur de se rendre au travail, pense qu'il faut en faire plus pour que les gens prennent conscience des effets dévastateurs de l'acide. «Pourquoi utilisent-ils de l'acide pour détruire le visage et la vie de quelqu'un ?», se demande-t-il inlassablement.

AFP

Animé par des jeunes artistes en herbe

Spectacle de sensibilisation à Alger contre la maladie du sida

Un mégaspectacle de chants et de danses, programmé dans le cadre de la 8^e campagne El yed fel yed (main dans la main), de sensibilisation et d'information pour la lutte contre le sida, a réuni, vendredi à Alger, des jeunes artistes en herbe, venus de plusieurs villes d'Algérie exprimer leur engagement à soutenir les personnes atteintes par le VIH et participer au travail de sensibilisation pour faire reculer la maladie.



Organisé par la Chaîne III de la Radio algérienne à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, ce spectacle, placé sous le thème, «Tous unis contre le sida», a permis au public nombreux de la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), de découvrir le travail de ces jeunes talents qui se sont succédé durant plus de deux heures de temps, dans des danses expressives et un répertoire inspiré essentiellement de plusieurs genres du patrimoine musical algérien.

Premiers à fouler la scène, Cherit Amine et Saber Abderrahmane, deux danseurs de l'Association Bar Generation de Batna, finalistes du Concours international de danse Arab Got Talents, organisé en 2017 au Liban, ont exécuté une chorégraphie très physique, utilisant le rouge et le noir de leurs foulards, pour dénoncer les regards obliques injustement dressés par la société à l'égard des sidéens, rappelant toute la compréhension et le soutien dont ils ont besoin.

Prenant le relai, de jeunes

interprètes de plusieurs wilayas dont Alger, Boumerdès, Batna, Biskra, Saïda et Jijel ont rendu une quinzaine de titres dans les genres chaâbi, gnaoui, kabyle, chaoui, allant jusqu'à la pop-music dans ses cadences slow et reggae (pour les reprises), soutenus par la gestuelle élégante et le mouvement gracieux des ballerines et des danseurs de l'Association Académie Profil dirigée par Faïza Mammeri, qui ont donné au spectacle un aspect visuel hautement esthétique.

Les voix limpides et étoffées des jeunes artistes, Medrar Manel, Youcef Khebbache, Mohammed Menaâ, Djamel Beleksir, Allaoua Tighilt, Youssa Boudah, Inel, Lewna, Ayoub Medjahed, Abdou L'Gnaoui, Rachid Abkari, le groupe Clé 13 et son chanteur Mohamed Boulassel, ont enflammé le public qui a vite cédé au relâchement, dans une ambiance électrique de grands concerts.

Soutenus par l'orchestre El Familia dirigé par Mohamed Idir, virtuose de la guitare, ces jeunes artistes promis à de belles car-

rières, ont interprété entre autres pièces, *Khellouni*, *One love*, *El Harraz*, *Nefdik ya bint*, *Thinking out Loud*, *Avehri T'Meddith* d'Idir (reprise), *Bled B'aïda* et *Manayro*, ainsi que les différents chansons érigées en «hymnes» aux éditions précédentes.

La chanteuse Nawel Mebarek, s'est particulièrement distinguée avec une voix suave et cristalline aux envolées rappelant la regrettée Taos Amrouche (1913-1976), une des icônes de la chanson algérienne d'expression kabyle, à travers l'interprétation en arabe et en tamazight de deux titres, *Tlata temsal* et *Khial el bahr*, au même titre que les jeunes ballerines Rayssa

Mammeri et Soraya Bouchenak qui ont séduit le public, dans des chorégraphies remarquables de rigueur et de grâce.

Dans la délectation, le public a pu apprécier, d'autre part, le clip de la campagne 2017 pour la lutte contre le sida, réalisé par Yazid Ait Hamadouche sur la chanson *Ya sidi* de Youcef Boukella, réarrangée pour l'occasion par Younès du

groupe Afro Kaine, ainsi que des messages de sensibilisation et d'adhésion à la cause, enregistrés par des personnalités connues du public, projetés en alternance avec les différentes parties du spectacle.

En présence de la directrice régionale Onusida pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, Yamina Chaker, la 8^e campagne El yed fel yed, comme pour ses précédentes éditions, a mobilisé plusieurs associations représentant essentiellement la jeunesse, les clubs scientifiques et différentes organisations nationales et onusiennes.

Selon le directeur d'Onusida-Algérie, Adel Zeddou, également présent à ce spectacle, «une moyenne de 800 à 900 nouveaux cas de personnes atteintes par le VIH sont enregistrés chaque année en Algérie».

Le concert de musique marquant la 8^e campagne El yed fel yed, de sensibilisation et d'information pour la lutte contre le sida a été organisé en collaboration avec, entre autres institutions, l'Oref et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda).

R. N.

Confiture de dattes Une spécialité biskrie aux multiples vertus

Les marchés de Biskra foisonnent de produits à base de dattes, toutes variétés confondues. Le produit phare qui retient les regards est la confiture de dattes communément appelée rob, une spécialité culinaire de la ville des Zibans, héritée de mère en fille. Il s'agit d'une matière extraite de dattes séchées, explique Mme Souad. B, femme au foyer native de la commune d'El Kantara.

La préparation est toute simple, affirme-t-elle. On met une quantité de dattes, Deglat Nour, Sbaâ Laârous (doigts de la mariée) ou autres dans une marmite traditionnelle (en argile), on fait bouillir jusqu'à obtention d'une texture de couleur marron, on rajoute une quantité d'eau et on porte à ébullition une seconde fois, on filtre à l'aide d'un tissu fin et on remet le jus à feu doux, on y ajoute une pincée de sel tout en continuant à remuer.

Pas très loin de ces marchés situés au centre de la ville, se trouve un local tenu par un jeune vendeur, où sont exposés épices, plantes médicinales, miel importé et naturel, confiture de dattes empaquetés dans des petits bocaux en verre contrairement à ce qui a été constaté au niveau des marchés.

Le vendeur a souligné que cet extrait (rob) a gagné toutes les régions du pays, affirmant qu'il possède des vertus thérapeutiques multiples (anti-toux, anti-anémique et anti-asthénique). Il réduit le taux de cholestérolémie et prévient l'athérosclérose, car il contient une substance curative la pectine, outre sa richesse en vitamines et en minéraux.

Les visiteurs de ce comptoir des épices s'en retournent bien éclairés sur l'ensemble des produits exposés. Le vendeur leur propose aussi le miel de dattes tout aussi réputé que la confiture. Autant de produits qui confirment que Biskra porte bien son nom.

Bilal L.

Abandon des parents

L'aide de l'Etat a permis de réduire le phénomène

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a affirmé jeudi à Alger que l'aide octroyée par l'Etat aux familles démunies qui continuent à prendre en charge leurs parents, a permis de faire baisser le nombre des pensionnaires des centres pour personnes âgées.

"Les familles de parents dému-

nis qui continuent à prendre en charge ces derniers bénéficient de l'aide matérielle et psychologique ainsi que d'un accompagnement médical du ministère de la Solidarité nationale, ce qui a permis de faire baisser le nombre de pensionnaires des différents centres pour personnes âgées", a-t-elle déclaré à la presse.

La ministre s'exprimait en marge d'une cérémonie de célé-

bration du Mawlid Ennabaoui, organisée au centre d'accueil des personnes âgées de Bab-Ezzouar ayant réuni des pensionnaires de cet établissement et ceux de Dely-Ibrahim, Sidi Moussa, en plus d'enfants sourds muets relevant du centre spécialisé de Rouiba.

Mme Eaddia a ajouté que son département œuvrait à "réinsérer les catégories des personnes âgées au sein de leurs milieux

familiaux à travers un travail de médiation et de sensibilisation mené par des groupes pluridisciplinaires installés au niveau des directions de l'Action sociale et de solidarité de wilaya (DAS)".

Le ministère de la Solidarité "accompagne matériellement les familles n'ayant pas les moyens de prendre en charge leurs parents", a-t-elle assuré, considérant que cela "ne doit pas être un

justificatif pour leur abandon".

La démarche du ministère de la Solidarité "a permis, jusque-là, de faire réinsérer une quarantaine de parents abandonnés dans la seule wilaya d'Alger", s'est félicitée la ministre, tout en exprimant son souhait de voir les valeurs de solidarité envers les catégories sociales en détresse se renforcer et se consolider davantage.

T. H.



El Tarf

Conventions de partenariat entre l'université, l'Ansej et la Cnac



Deux conventions de partenariat ont été signées mercredi à El Tarf entre l'université "Chadli Bendjedid" et les dispositifs d'aide à l'emploi la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ).

Ces conventions paraphées, en marge de la caravane nationale du ministère de la Jeunesse et des Sports dédiée à l'entrepreneuriat, visent la prise en charge en matière de formation des recrutés des micro-entreprises créées dans le cadre de ces dispositifs d'aide à l'emploi, a précisé la vice rectrice chargée des relations extérieures à l'université Chadli Bendjedid, Mme. Leila Aoun. «Un planning sera établi tout au long de l'année pour assurer formation, information et sensibilisation aux jeunes»,

a-t-elle ajouté, relevant l'impact de valoriser et de soutenir les initiatives des jeunes pour la création de leurs petites entreprises.

Selon la même source, d'autres conventions de partenariat internationales de l'université Chadli Bendjedid ont été renouvelées avec des universités de Tunisie, d'Italie, de France et de Jordanie, détaillant que la maison de l'entrepreneuriat mise en place à l'université en 2013 «sera prochainement redynamisée».

Lors de la cérémonie de signature, à laquelle ont pris part les autorités locales, des représentants de l'université et des dispositifs d'aide à l'emploi, le wali d'El Tarf, Mohamed Belkateba, a souligné l'importance de ces conventions qui offrent l'opportunité aux jeunes pour concrétiser leurs propres projets.

Au cours de son séjour de deux jours dans la wilaya d'El Tarf, la caravane de l'entrepreneuriat a oeuvré à faire connaître les différents dispositifs d'aide à l'emploi tout en présentant des exemples concrets d'entreprises créées par des jeunes, ayant réussi à produire de la richesse et à générer

des postes d'emploi, a expliqué le directeur local de la jeunesse et de l'emploi, Omar Sellani, citant l'exemple d'un bénéficiaire d'un atelier mobile spécialisé dans la plomberie et deux autres bénéficiaires d'agences de voyage. Les différents stands exposant une gamme de produits (artisanat, industrie, huiles médicinales et aromatique...) et autres activités notamment dans les filières de formation assurées par l'université, ont drainé foule à la bibliothèque principale d'El Tarf.

Vingt bénéficiaires de soutien à l'emploi (ANSEJ et CNAC) ont été enregistrés entre 2014 et 2016 dans le secteur du tourisme et l'hôtellerie, ont indiqué des responsables du secteur, qui a ajouté que 1.200 stagiaires, inscrits en cours du soir, suivent actuellement leur formation au niveau de l'Institut de tourisme et hôtellerie d'El Tarf. Des sessions de formation au profit des jeunes et des étudiants consacrées aux modalités de création d'entreprise et facilités accordées aux postulants ont été organisées à l'occasion de cette caravane.

O. K.

Bordj Bou Arreridj Réception "avant la fin de l'année" de la gare routière

La gare routière, en cours de réalisation à la sortie Est de la ville de Bordj Bou Arreridj, sera livrée «fin décembre», a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. Les travaux d'aménagement extérieurs, des espaces verts et des places de stationnement des véhicules de transport touchent à leur fin, a-t-on indiqué, précisant que la société chargée de la gestion de cette gare va entreprendre «incessamment» l'installation des divers équipements d'exploitation.

Lors d'une visite d'inspection du projet, le chef de l'exécutif local a mis en exergue la nécessité d'achever les travaux de raccordement de la gare aux différents réseaux donnant des instructions pour que les équipes de suivi effectuent chaque semaine des visites de terrain afin de veiller à la progression du chantier et pour que cette infrastructure soit livrée «avant la fin de l'année en cours». Atténante à la Route nationale (RN) n 5, cette gare routière de 60.580 m² dispose avec ses 42 points d'arrêts de toutes les commodités nécessaires au confort des voyageurs, a-t-on signalé.

O. L.

Biskra

Premier fret aérien destiné à l'exportation des produits agricoles

Le premier fret aérien destiné à l'exportation des produits agricoles, à partir de l'aéroport international Mohamed Khider de Biskra est prévu «pour le 4 décembre prochain», a annoncé mercredi le président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Ziban), Abdelmajid Khobzi. Avec ce premier convoi aérien près de 20 tonnes de produits agricoles de la région des Ziban (dattes, poivre, courgette et aubergine) seront exportées vers Marseille (France) a indiqué ce responsable qui a précisé que cette initiative «concrétise les efforts menés par les autorités de la wilaya en coordination avec Air Algérie et la chambre de commerce et d'industrie dans la perspective de commercialiser les produits nationaux et d'aider l'émergence des agents économiques algériens sur les marchés internationaux». A cet effet, des espaces de stockage ont spécialement aménagés à l'aéroport international de Biskra pour recevoir les produits destinés à l'exportation et notamment la datte en vue de faciliter son acheminement vers ses différents marchés étrangers, a-t-il indiqué. Pour rappel, le service de fret aérien de l'aéroport Mohammed Khider de Biskra a été inauguré au cours de l'année 2017.

T. Y.

Guelma

Organisation d'un colloque international sur les pratiques funéraires

Un colloque international sur les pratiques funéraires dans le bassin méditerranéen de la préhistoire au moyen-âge se tiendra les 4 et 5 décembre à l'université "8 mai 1945" de Guelma, a indiqué jeudi le recteur de cette institution.

Initiée par le département d'archéologie de la faculté des sciences humaines et sociales, cette rencontre verra la présentation de 33 communications sur la conception de la mort et les rituels qui la suivent dans les pratiques des populations du bassin méditerranéen depuis la préhistoire au moyen-âge, a indiqué Dr. Salah El Aggoun. L'architecture funéraire, les rituels funéraires et l'expression physique sur les monuments votifs seront particulièrement évoqués par les intervenants durant les travaux du colloque qui se tiendront à l'auditorium Souidani Boudjemaâ. Des experts et archéologues de diverses universités et centres de recherche nationaux (Alger, Blida, Tlemcen, Constantine, Sétif, Biskra) ainsi que de la Tunisie et de France participeront aux travaux de colloque, selon encore la même source.

H. G.

Es-Senia (Oran)

Refus d'admission d'une cargaison de rasoirs au port sec

Une cargaison de 2,5 tonnes de rasoirs en provenance de France a été refusée d'admission récemment au port sec d'Es-Sénia (Oran) par les services de contrôle aux frontières, a-t-on appris mercredi auprès de la direction régionale du commerce d'Oran. Cette cargaison, d'une valeur estimée à 4,9 millions DA, a été refusée d'admission en raison d'une infraction liée au défaut d'étiquetage en langue arabe, a indiqué le directeur régional du commerce d'Oran, Fayçal Ettayeb. Une autre cargaison de vêtements et de

chaussures de 13 tonnes d'une valeur de près de 2 millions DA en provenance de Chine a été refusée d'admission également au niveau du port sec d'Es-Sénia (Oran) par les services de contrôle pour défaut d'étiquetage, a ajouté le même responsable. Au motif lié à l'absence d'étiquetage en langue arabe, une cargaison de produits d'hygiène corporels de 23 tonnes en provenance de l'Union européenne a été refusée d'admission le 26 octobre dernier au niveau du port d'Oran par les services de contrôle aux frontières, a indiqué la même source.

Selon le directeur régional du commerce, cette baisse significative, en terme de refus d'admission de marchandises durant le mois de novembre en cours, est liée à la diminution du volume des importations, outre la discipline acquise des produits, à savoir la conformité des produits notamment sur le plan de l'étiquetage. La direction régionale du commerce d'Oran regroupe les wilayas d'Oran, de Mostaganem, d'Aïn Témouchent, de Sidi Bel-Abbes et de Tlemcen.(APS)

T. M.

CONFLITS

Yémen

Nouveaux affrontements au sein du camp rebelle après l'échec des négociations

De nouveaux affrontements armés entre les deux composantes du camp rebelle yéménite ont éclaté vendredi soir à Sanaa après l'échec des négociations entamées le même jour, ont raconté des témoins.



Pour la troisième journée consécutive, ces heurts ont opposé les Houthis, issus de l'importante minorité zaidite, une branche dissidente du chiisme, aux partisans de l'ex-président Ali Abdallah Saleh, qui contrôlent ensemble la capitale yéménite.

De nombreux témoins ont signalé des tirs nourris dans le sud de Sanaa, mais il n'a pas pour le moment été fait état d'éventuelles victimes.

Des combats se sont également déroulés près de la résidence du général Tarek Saleh, un neveu de l'ex-chef de l'Etat qui est aussi un commandant dans les forces loyales à son

oncle.

Des affrontements avaient fait trois morts la veille au même endroit.

Les deux parties avaient pourtant organisé vendredi des négociations pour tenter de faire baisser les tensions entre elles.

Mais ces discussions n'ont pas permis de parvenir à un accord entre le Congrès populaire général (CPG) d'Ali Abdallah Saleh et le mouvement des Houthis, également connu sous le nom d'Ansarullah.

Jeudi soir, des dizaines de milliers de partisans des Houthis avaient fait une démonstration de force dans la capitale au lendemain de heurts avec les parti-

sans de l'ex-chef de l'Etat qui avaient fait au moins 14 morts.

Les deux camps sont pourtant officiellement alliés depuis qu'ils se sont emparés de Sanaa en septembre 2014, poussant le gouvernement à prendre la fuite.

Ce n'est pas la première fois que des tensions éclatent parmi les rebelles : en août, trois personnes avaient été tuées dans des heurts.

Les Houthis sont soutenus par l'Iran qui nie cependant leur fournir le moindre appui militaire.

M. Saleh, à la tête du Yémen pendant plus de 30 ans, a dû quitter le pouvoir en 2012 à la suite d'importantes manifestations. Il a été remplacé par Abd

Rabbo Mansour Hadi. En mars 2015, une coalition formée par l'Arabie saoudite est intervenue au Yémen pour venir en aide aux forces de M. Hadi, mais la situation militaire est quasiment figée, le camp Houthi-Saleh étant maître du Nord et les troupes loyalistes contrôlant le Sud.

Le conflit au Yémen a fait plus de 8 750 morts dont de nombreux civils et provoqué «la pire crise humanitaire de la planète», selon les Nations unies, dans ce pays déjà considéré comme le plus pauvre de la péninsule arabique. En outre, plus de 2 000 personnes sont mortes de choléra. **AFP**

Pour un ministre saoudien Pas de paix au Liban sans désarmer le Hezbollah

Le Liban a été «détourné» par le Hezbollah et la survie de ce pays ne peut être assurée que si la milice chiite proche de l'Iran est désarmée, a indiqué le ministre saoudien des Affaires étrangères, vendredi.

Constitué par le corps des gardiens de la révolution iranienne dans les années 1980, le Hezbollah n'a cessé de se renforcer depuis sa création et a accru son influence jusqu'à participer au pouvoir en place au Liban.

La milice a également joué un rôle déterminant dans l'aide apportée au régime de Bachar al Assad en Syrie lorsqu'il était proche de l'effondrement.

Cette influence croissante n'a cessé d'inquiéter la monarchie sunnite saoudienne qui se pose en rivale de l'Iran au Moyen-Orient.

«Le Liban ne survivra et ne pourra prospérer que si vous désarmez le Hezbollah», a déclaré Adel al Djoubeir lors d'une conférence en Italie. «Tant que vous aurez une milice armée au Liban, vous n'aurez pas la paix».

Djoubeir a qualifié la situation libanaise de «tragique» et a accusé le pouvoir iranien d'entretenir l'instabilité dans la région.

Le Premier ministre libanais, Saad Hariri, avait annoncé depuis Riyad, le 4 novembre, qu'il démissionnait de ses fonctions, estimant craindre pour sa vie et accusant l'Iran et le Hezbollah d'entretenir l'instabilité au Moyen-Orient.

Après avoir passé plusieurs jours en Arabie Saoudite et avoir fait une courte visite en France, Hariri était finalement rentré dans son pays et était revenu sur sa décision de démissionner.

Les Saoudiens redoutent également que l'Iran et le Hezbollah tentent de prendre le contrôle du Yémen par le truchement des milices houthies contre lesquelles Riyad a pris la tête d'une coalition armée voilà deux ans.

Reuters

Syrie

Reprise mardi des pourparlers de Genève

Les négociations de Genève sur la Syrie vont faire une pause jusqu'à mardi, mais la délégation officielle syrienne laisse planer le doute sur son retour la semaine prochaine en raison de propos «provocateurs» de l'opposition sur le sort du président Bachar Al-Assad.

«Nous repartons demain et c'est à Damas de décider» si la délégation doit revenir mardi comme il a proposé le médiateur de l'ONU pour la Syrie, a déclaré vendredi aux journalistes, Bachar Al-Jaafari, le négociateur en chef du gouvernement syrien.

Staffan de Mistura, l'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, a annoncé que cette huitième session de pourparlers, qui a débuté mardi, allait faire une pause de trois jours et que les discussions reprendraient mardi pour durer jusqu'à la mi-décembre.

Parlant aux journalistes à l'issue d'un entretien avec le média-

teur, M. Jaafari a vilipendé l'opposition pour son «langage provocateur, irresponsable» au sujet du sort du président Al-Assad.

L'opposition, bien que se présentant pour la première fois à Genève au sein d'une seule et unique délégation, sans ses représentants les plus extrémistes, a de nouveau réclamé publiquement le départ du chef de l'Etat syrien avant tout règlement politique du conflit.

«Le langage était provocateur, irresponsable politiquement parlant», a dit M. Jaafari, ajoutant que «tant que l'autre partie tiendra ce langage, il n'y aura aucun progrès».

- «Le camp fort» -

«Ceux qui veulent imposer des conditions préalables ne sont pas réalistes. Il y a une réalité politique sur le terrain, nous sommes le camp fort et notre armée gagne face aux terroristes», a rappelé M. Jaafari, qui est l'ambassadeur de

la Syrie à l'ONU à New York. La délégation gouvernementale avait déjà exprimé son mécontentement en étant absente mardi au premier jour des pourparlers.

Excédé par les déclarations à l'emporte-pièce devant les caméras, M. de Mistura avait en septembre sèchement appelé l'opposition à être «assez réaliste pour réaliser qu'elle n'a pas gagné la guerre». Et mercredi, il a demandé aux deux délégations de s'abstenir de faire des déclarations visant à «délégitimer» l'autre partie.

Venu participer à son tour à une séance de travail dans l'après-midi au Palais des Nations, le siège de l'ONU à Genève, le porte-parole de la délégation de l'opposition a déclaré qu'elle serait bien présente, mardi, à la reprise des discussions.

M. De Mistura a organisé sept cycles de pourparlers depuis 2016, sans obtenir de résultats. Il souhaite concentrer cette fois les

négociations sur la rédaction d'une nouvelle Constitution et sur l'organisation d'élections législatives sous la supervision de l'ONU.

Au cours d'une conférence de presse jeudi soir, le médiateur a affirmé que la question du sort du président Assad ne faisait pas partie des sujets discutés. «Ce sera aux Syriens de décider dans les élections supervisées par l'ONU», a-t-il répondu.

Son bureau a rendu publique vendredi soir une nouvelle version du document en 12 points que le médiateur avait distribué aux délégations l'an dernier en tant que base de discussion.

- La Chine est prête -

Ce document, qui évoque surtout de grands principes généraux, a été remis jeudi aux deux délégations.

De son côté, la Russie, qui a sauvé le régime syrien en entrant militairement dans le conflit fin 2015, souhaite également un règle-

ment politique. Elle a prévu de convoquer au début de l'an prochain à Sochi (sud-ouest de la Russie) un «Congrès du dialogue national» syrien avec plusieurs centaines d'acteurs du conflit.

Ce conflit, qui dure depuis plus de six ans, a fait plus de 340 000 morts et des millions de déplacés et de réfugiés. D'après l'ONU, il faudra au moins 250 milliards de dollars pour reconstruire la Syrie.

L'envoyé spécial de la Chine pour le conflit syrien a annoncé vendredi à Genève que son pays était «prêt» à participer à la reconstruction, «sans condition préalable», lorsque la sécurité sera garantie.

«La Chine se tiendra prête à participer à la phase de reconstruction lorsqu'elle commencera et le gouvernement chinois va encourager les entreprises chinoises à entreprendre des projets» sur place, a déclaré Xie Xiaoyan à des journalistes. **AFP**



AFRICAINES

Afrique du Sud

6,2 millions de personnes vivant avec le VIH à examiner

L'Afrique du Sud, qui a la plus forte prévalence du VIH / SIDA dans le monde, a l'intention d'examiner et traiter au moins 6,2 millions de personnes vivant avec le VIH d'ici 2020, a déclaré vendredi le vice-président Cyril Ramaphosa.



Gâce aux efforts du gouvernement et de tous les partenaires sociaux, l'Afrique du Sud a le plus grand programme de traitement du VIH au monde, a déclaré M. Ramaphosa lors d'un événement majeur marquant la Journée mondiale du SIDA à Mthatha, dans la province du Cap oriental.

L'Afrique du Sud place actuellement 4,2 millions de personnes

sous traitement antirétroviral.

"Mais il y a encore du chemin à faire parce que nous avons environ 7,1 millions de personnes séropositives", a déclaré M. Ramaphosa.

L'Afrique du Sud introduira une nouvelle combinaison de traitement d'avril prochain, a-t-il dit.

Connu sous le nom de Dolutegravir, le traitement combiné est bon pour les patients et relativement bon marché, selon

M. Ramaphosa.

Ceci à son tour "nous permettra de mettre plus de patients sous traitement", a-t-il dit sans plus de précisions.

Il a réaffirmé la détermination du gouvernement sud-africain à atteindre l'objectif de zéro nouvelle infection par le VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida.

Les nouvelles infections sont en baisse, mais à un rythme trop lent, a déclaré M. Ramaphosa.

L'Afrique du Sud, qui comptait environ 270.000 nouvelles infections en 2016, s'est fixé pour objectif de réduire ce nombre à 88.000 en 2020.

Le pays a lancé la campagne "She Conquers" l'année dernière dans le but d'avoir plus de filles et de femmes testées pour le VIH.

Depuis lors, plus de 230.000 adolescentes et jeunes femmes ont subi un test de dépistage du VIH, parmi lesquelles 18.000 ont été testées positives et reçu des soins.

Sans cette campagne, elles ne pourront jamais connaître leur statut et être prises en charge, a déclaré M. Ramaphosa.

"Nous appelons nos chefs traditionnels, nos chefs religieux, nos formations de la société civile, nos ministères et le secteur privé à en apprendre davantage sur la campagne et à la soutenir", a déclaré M. Ramaphosa.

Les gens devraient surmonter l'opprobre et la discrimination contre les personnes vivant avec le VIH, ce qui fait qu'il est difficile pour les gens de se faire dépister pour le VIH et pour ceux qui sont infectés de trouver un traitement, a-t-il dit.

R. A.

Interdiction des armes chimiques

Le Soudan du Sud va rejoindre la Convention

■ Le Soudan du Sud va rejoindre la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, a annoncé vendredi un représentant de ce pays au cours d'une assemblée annuelle de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), qui a son siège à La Haye. "Le Soudan du Sud n'a aucune raison de rester à l'écart", a déclaré un haut responsable du ministère des Affaires étrangères du Soudan du Sud, Moses Akol Ajawin, ajoutant que son pays avait pratiquement achevé la procédure lui permettant de devenir membre de cette organisation. Le Soudan du Sud, a ajouté M. Ajawin, souhaite "s'associer sans réserves aux nobles objectifs de cette grande organisation". Cette décision a été saluée par le directeur général de l'OIAC, Ahmet Uzumcu: "Aujourd'hui, nous avons accompli un pas vers une adhésion universelle" à la Convention, entrée en vigueur en 1997. Il a appelé "les autres pays qui n'ont pas encore adhéré à la Convention - l'Égypte, Israël et la Corée du Nord - à se joindre au reste du monde pour l'élimination à tout jamais des armes chimiques". Un total de 192 pays ont signé la Convention et plus de 96 % des stocks déclarés d'armes chimiques de la planète ont été détruites sous la supervision de l'OIAC.

R. N.

Nigeria

Un soldat tué et 3 autres blessés par Boko Haram

■ Un soldat nigérian a été tué et trois autres blessés lorsque des terroristes du groupe Boko Haram ont attaqué une position de l'armée dans un village du nord-est du pays, a-t-on appris vendredi de sources sécuritaires. L'attaque s'est déroulée vers 16H45 GMT, dans le village de Gajibo, près de Dikwa, à quelques 90 kilomètres à l'est de Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno, épice du conflit. "Nous avons perdu un soldat lors d'un affrontement avec Boko Haram à Gajibo, quand les terroristes ont attaqué une position militaire", a déclaré un officier à l'AFP.

"Trois autres soldats ont été blessés", a-t-il ajouté en requérant l'anonymat.

Les terroristes de Boko Haram se sont "temporairement emparé" de la position après la fuite des soldats attaqués, a précisé un membre d'une milice civile d'autodéfense.

"Les soldats ont lancé une contre-offensive et repoussé les terroristes, qui se sont emparé de l'armement abandonné par les militaires", a-t-il ajouté.

Depuis son apparition il y a huit ans, Boko Haram, qui lance des attaques et commet des attentats-suicides au Nigeria mais aussi dans les pays voisins comme le Cameroun, le Niger et le Tchad, a provoqué la mort d'au moins 20.000 personnes.

R. N.

Zuma promet un programme nucléaire transparent

Le président Jacob Zuma a assuré vendredi aux Sud-Africains que le gouvernement poursuivra un programme d'expansion nucléaire dans un processus ouvert, transparent, rentable et compétitif.

"Le gouvernement est déterminé à développer ce programme qui assurera la sécurité énergétique du pays", a souligné M. Zuma en réponse à une question au Parlement sur son soutien au programme nucléaire très critiqué.

Le développement d'un programme nucléaire est une politique gouvernementale pour poursuivre le mélange énergétique comprenant le charbon, le nucléaire, le solaire, l'éolien, le gaz et l'hydraulique, a expliqué le président sud-africain.

En 1998, le gouvernement a publié le livre blanc sur l'énergie, qui intègre le nucléaire

dans le mélange énergétique. En décembre 2015, le cabinet a soutenu un accord sur le nucléaire avec un pays étranger, probablement la Russie, malgré la forte opposition des groupes de défense de l'environnement qui remettent en question la sûreté de l'énergie nucléaire. Mais le ministre des Finances, Malusi Gigaba, a déclaré en octobre que l'Afrique du Sud ne peut se permettre un important programme nucléaire à cause du manque d'argent. Il a également affirmé que le programme était inutile car le gouvernement subit moins de pressions pour assurer la distribution de plus d'énergie sur le réseau, la demande d'électricité ralentissant en raison de la faible croissance économique.

Ses remarques ont semé le doute sur le programme nucléaire et ont conduit à des spé-

culations, certains se demandant si le gouvernement repousserait ou abandonnerait même son programme.

Pour répondre à ces spéculations, M. Zuma a réitéré la position du gouvernement, à savoir que la politique de développement de l'énergie nucléaire ne changera pas.

Mais ce programme sera mené à un rythme et à une échelle que le pays peut se permettre, a assuré M. Zuma.

D'après le Plan des ressources intégrées approuvé par le gouvernement pour la période allant de 2010 à 2030, l'Afrique du Sud compte produire 9.600 MW d'énergie nucléaire d'ici 2030. Le programme devrait coûter mille milliards de rands (environ 73,4 milliards de dollars).

R. A.

Somalie

Environ 3,3 millions d'habitants ont besoin d'une aide humanitaire urgente

Environ 3,3 millions de personnes auront besoin d'une aide urgente en Somalie l'année prochaine à cause des vulnérabilités combinées liées aux déplacements causés par la sécheresse, les conflits et l'accès limité aux services de base, a déclaré l'ONU dans un rapport publié jeudi.

D'après l'Humanitarian Needs Overview (HNO) publié par l'équipe humanitaire somalienne, près de 6,2 millions de personnes, soit la moitié de la population somalienne, auront besoin d'une aide humanitaire et de protection en 2018.

Peter de Clercq, coordinateur humanitaire pour la Somalie, a déclaré que la sécheresse et les conflits ont continué d'être les principaux vecteurs des besoins humanitaires en Somalie, la population civile dans de nombreuses régions du pays étant exposée à des risques considérables de protection qui menacent leur vie, leur dignité et leur bien-être au quotidien.

Il a appelé les efforts collectifs internationaux et somaliens à soutenir le Plan de réponse humanitaire 2018 quand il sera lancé l'année prochaine.

D'après le rapport, la grande

sécheresse, résultat de pratiquement quatre mauvaises saisons des pluies consécutives, a entraîné des besoins humanitaires difficiles et croissants en Somalie. D'après l'ONU, plus d'un tiers de ceux qui en ont besoin (6,2 millions) sont des personnes déplacées internes (PDI).

Le rapport, qui identifie les besoins prioritaires pour soutenir le planning stratégique et la mobilisation des ressources pour le Plan de réponse humanitaire 2018, indique que plus d'un million de personnes ont été déplacées à cause de la sécheresse et des conflits depuis janvier, principale-

ment dans les centres ruraux et urbains.

"La situation humanitaire grave et persistante nécessite un effort simultané et complémentaire pour résoudre les causes sous-jacentes aux crises récurrentes, comme l'insécurité alimentaire et les déplacements de masse", a indiqué le rapport.

Le rapport de l'ONU montre que les taux de malnutrition sont en hausse, avec la prévalence médiane générale du taux de malnutrition aiguë globale (MAG) atteignant 17,4%, bien au-dessus du seuil d'urgence de 15%.

R. N.

Victoire pour Trump, le projet historique de baisse d'impôts voté au Sénat

Le président américain Donald Trump a engrangé dans la nuit de vendredi à samedi une précieuse victoire d'étape, avec l'adoption par le Sénat d'une réforme historique de la fiscalité et d'une gigantesque baisse d'impôts.

Le texte, adopté de justesse par 51 voix contre 49, doit maintenant être harmonisé avec la version adoptée le 16 novembre par la Chambre des représentants. Ce serait la première grande réforme du mandat du 45^e président américain, qui n'a pas réussi à tenir son engagement d'abroger la loi sur le système de santé de Barack Obama, cet automne. «C'est un grand moment pour les familles américaines et les petites entreprises qui attendent de tourner la page de la lente reprise de l'ère Obama», s'est félicité le républicain John Cornyn. La nouvelle se serait sans conteste imposée à la une sans un rebondissement dans l'enquête sur la Russie menée par le procureur spécial Robert Mueller, qui a inculpé vendredi l'ex-conseiller présidentiel Michael Flynn. L'homme a plaidé coupable de déclarations mensongères. Tous les sénateurs républicains, sauf un, ont voté samedi peu avant 02H00 du matin en faveur de la réforme, tandis que la minorité démocrate s'est unanimement opposée. Auparavant, deux amendements, un républicain et un démocrate, ont été adoptés lors d'une longue série de votes. A quelques heures près, la majorité a tenu son calendrier. Elle ne veut pas perdre son élan et entend agir vite, en convoquant dès la semaine prochaine une commission bicamérale chargée de rédiger un compromis entre les deux chambres du Congrès. Puis chacune devra revoter avant la fin de l'année.

Déficits publics en hausse



Donald Trump martèle que les républicains n'ont pas le droit à l'erreur, après l'échec humiliant de l'abrogation d'Obamacare. Le milliardaire a fait de la baisse des impôts le cœur de sa politique économique, dans le but de redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne et de rendre les Etats-Unis plus compétitifs pour les entreprises. L'impôt sur les sociétés,

aujourd'hui de 35%, passerait à 20%. Toutes les catégories de contribuables verraient leurs impôts baisser, même si ce coup de pouce se réduirait progressivement au cours de la prochaine décennie.

Certains ménages verraient en revanche leur feuille d'impôt augmenter dès 2018, en raison de la suppression de certains avantages fiscaux. Et une grande

simplification fiscale devra permettre en théorie aux contribuables de déclarer leurs revenus sur l'équivalent d'une «carte postale». La bataille a été rude au sein du camp républicain pour arracher ce succès.

La majorité a passé les dernières 24 heures à réécrire sa proposition de loi, dans une opacité quasi-totale, afin de satisfaire certains républicains qui menaçaient de faire défection. L'un d'eux a obtenu un engagement de principe de la Maison Blanche à résoudre le problème des jeunes clandestins qui deviendront expulsables dans quelques mois. Une autre a arraché des concessions pour préserver certains acquis de la loi Obamacare. Seul le sénateur républicain du Tennessee Bob Corker s'est finalement opposé à son parti, car la loi creuserait excessivement, selon lui, les déficits publics.

Les promoteurs de la réforme avaient initialement assuré que les baisses d'impôts s'autofinanceraient, grâce à un regain de croissance. Mais selon les experts d'une commission non partisane, cette croissance gagnera 0,8 point par an en moyenne, générant 400 milliards de dollars de recettes fiscales sur dix ans, loin de compenser les 1.400 milliards de baisses d'impôts. Les déficits s'accroîtraient donc d'environ 1.000 milliards sur une décennie. La minorité démocrate n'a pu exprimer qu'une opposition symbolique.

Sur le fond, ils ont dénoncé un texte «arnaquant» la classe moyenne car profitant au total plus aux entreprises et aux contribuables les plus fortunés. «Le Trésor fédéral est pillé ce soir !» a tonné le sénateur apparenté Bernie Sanders. Au passage, la loi abroge l'obligation de souscrire une assurance-maladie instaurée par Obamacare, une mesure qui risque de déstabiliser le système de santé. Et elle ouvre des terres protégées de l'Alaska aux forages pétroliers. Sur la forme, l'opposition s'est scandalisée de la réécriture de dernière minute et du dévoilement tardif des 479 pages du texte, dont quelques pages ont même été réécrites à la main, dans les marges. «Aucun sénateur n'a eu le temps de lire le texte», a dénoncé le chef démocrate Chuck Schumer.

AFP

Honduras: état d'urgence décrété après les manifestations post-électorales

■ Le gouvernement du Honduras a décrété l'état d'urgence dans la nuit de vendredi à samedi pour mettre fin aux manifestations de l'opposition qui se multiplient à travers le pays contre une supposée fraude électorale lors de la présidentielle de dimanche.

Le décret approuvé par le président sortant, Juan Orlando Hernandez, «restreint pour une période de dix jours (...) la libre circulation des personnes» entre 18H00 et 06H00, a précisé un porte-parole du gouvernement, Jorge Ramon Hernandez Alcerro.

Cinq jours après l'élection présidentielle, le Honduras n'a toujours pas de vainqueur, l'autorité électorale ayant annoncé un recomptage de certains procès-verbaux litigieux.

Mais les manifestations contre une fraude supposée se sont multipliées, à l'appel du principal opposant, Salvador Nasralla, rival de gauche du président sortant et présentateur-acteur de la télévision, bien que novice en politique. L'état d'urgence décrété entre en vigueur à compter de vendredi 23H00 locales (05H00 GMT samedi), mais ne s'applique pas au Tribunal suprême électoral (TSE), aux observateurs nationaux et internationaux en charge de la présidentielle, aux représentants des partis politiques et aux journalistes accrédités pour couvrir l'élection, selon le décret. Plusieurs professions sont également épar-

gnées, comme les salariés des transports, le personnel médical, les fonctionnaires de la sécurité et de la justice ou les membres du corps diplomatique ou des missions internationales, précise le décret.

Le président conservateur Juan Orlando Hernandez cherche à se faire réélire, mais sa candidature est contestée par l'opposition car elle se fonde sur une décision controversée de la Cour suprême l'autorisant à briguer un second mandat malgré l'interdiction de la Constitution.

Au fur et à mesure du décompte des voix, les résultats, très serrés, se sont inversés en faveur du chef de l'Etat sortant, qui était vendredi en tête avec 42,92% des voix devant son rival de gauche Salvador Nasralla, 64 ans, de l'Alliance de l'opposition contre la dictature, crédité de 41,42%.

Ses sympathisants de M. Nasralla sont descendus dans la rue dès mercredi soir et jeudi, à son appel.

Vendredi, des milliers de partisans du présentateur de télévision ont bloqué la circulation dans le pays, suscitant des échauffourées avec la police.

Affrontements et saccages

Au moins deux policiers et une dizaine de manifestants ont été blessés au cours des

affrontements, dont certains par balles. Des saccages de commerces ont été signalés.

Les avenues et les sorties de Tegucigalpa ont été obstruées par des manifestants, incendiant des barricades et jetant des pierres sur les forces de l'ordre, qui ont répondu par des gaz lacrymogènes.

La population s'est précipitée dans les stations-service et les magasins d'alimentation, dans la crainte de ne plus pouvoir sortir de chez elle pour se ravitailler en raison des désordres.

Beaucoup de magasins avaient préféré fermer et quelques vols internationaux ont été suspendus à l'aéroport de la capitale.

Sur les réseaux sociaux, les vidéos montrant les affrontements entre policiers et manifestants dans le reste du pays se propageaient de façon «virale».

Entre jeudi et vendredi, la police a procédé à une cinquantaine d'arrestations de personnes soupçonnées de pillage dans la capitale et à San Pedro Sula (nord).

Le président du TSE, David Matamoros, a annoncé qu'une fois le dépouillement terminé, l'autorité électorale commencerait une phase «spéciale» de recomptage de certains procès-verbaux litigieux, en présence de représentants des partis.

«Nous ne ferons plus d'annonce (de résul-

tats) jusqu'à la fin du processus» de vérification, a-t-il ajouté sur Twitter.

Seule date butoir pour le TSE, l'obligation de proclamer un vainqueur au plus tard un mois après les élections du 26 novembre.

- 'Vol de présidence' -

«Nous attendons le résultat au plus tard ce soir», avait assuré vendredi le président Hernandez, du Parti national (droite).

Salvador Nasralla a, lui, demandé le recomptage de toutes les voix.

De son côté, le candidat arrivé en troisième position, le libéral Luis Zelaya (14,75%), a affirmé que Nasralla avait remporté les élections et l'a félicité.

«Si l'élection a été entachée d'une fraude évidente et que l'autoritarisme du président se renforce, cela va discréditer le processus (électoral)», a prévenu l'analyste Victor Meza.

Mercredi, le système informatique du TSE a subi une interruption de cinq heures et plusieurs autres incidents ponctuels, alimentant les soupçons.

Avant la proclamation de l'état d'urgence, le dirigeant de l'opposition Juan Barahona a appelé à protester dans chaque quartier. «Jour et nuit, nous allons descendre dans la rue car c'est la seule façon de revenir sur ce vol de la présidence», a-t-il déclaré.

AFP

L'enquête russe s'accélère, un ex-proche de Trump accepte de coopérer



L'affaire russe a connu vendredi un spectaculaire coup d'accélérateur avec l'inculpation de Michael Flynn, ancien conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump, qui a reconnu avoir menti au FBI et accepté de coopérer avec la justice.

La vaste enquête du procureur spécial Robert Mueller sur l'ingérence de la Russie dans la présidentielle de 2016 - et l'entente présumée entre des proches de M. Trump et Moscou - fait peser une lourde épée de Damoclès au-dessus du 45^e président des États-Unis. Si le procureur parvenait à prouver une collusion avec la Russie, une procédure de destitution du président ne pourrait être exclue.

Michael Flynn a plaidé coupable en milieu de matinée, devant un juge fédéral à Washington, d'avoir notamment fait de fausses déclarations aux enquêteurs sur ses conversations avec l'ambassadeur de Russie, Sergueï Kisliak. Selon les documents d'accusation, dont il a confirmé la véracité de sa signature, M. Flynn a ponctuellement agi sur les instructions d'un «très haut responsable» de l'équipe de transition présidentielle. Il s'agirait de Jared Kushner, le gendre de M. Trump, selon Buzzfeed et le Washington Post.

Les contacts avec l'envoyé de Moscou sont postérieurs à la campagne électorale et à la victoire de Donald Trump. Ils concernaient une résolution de l'ONU sur Israël, les relations russo-américaines mais pas les activités de campagne électorale. Ces faits ne constituent qu'une partie des éléments dont Robert Mueller a désormais connaissance, a-t-il averti. Une manière de maintenir sous pression les protagonistes de l'affaire. Ces révélations ont mis en ébullition la capitale américaine et fait chuter Wall Street. Le Dow Jones a baissé de plus de 1%, avant de réduire ses pertes.

Quelles informations cet homme de 58 ans aux traits sévères s'est-il engagé à livrer aux enquêteurs ? Jusqu'où

ira-t-il pour échapper à la prison ? Mettra-t-il directement en cause des proches de Donald Trump, voire le président lui-même ?

Debout à la barre, entouré de deux de ses avocats, M. Flynn a répondu d'un ton calme aux questions du magistrat Rudolph Contreras qui lui a signifié qu'il encourait cinq ans de réclusion.

«Les actions que j'ai admises aujourd'hui devant le tribunal constituent une grave erreur», a-t-il ensuite écrit dans un communiqué. «J'accepte l'entière responsabilité de mes actions.»

'Entermez-la !'

Par ses omissions et fausses déclarations, M. Flynn est accusé d'avoir «entravé» l'enquête ultrasensible du FBI sur une possible connivence entre Trump et Moscou, a dit le procureur.

Il aurait demandé à l'ambassadeur Kisliak que Moscou réagisse avec retenue aux sanctions prises par l'administration Obama contre les piratages informatiques russes pour influencer sur le scrutin présidentiel.

Michael Flynn se voit par ailleurs reprocher d'avoir dissimulé qu'il a tenté d'influencer un vote du Conseil de sécurité de l'ONU sur la colonisation menée par Israël. Ces manoeuvres intervenues fin 2016 devaient affaiblir l'action de Barack Obama, à l'époque encore président des États-Unis.

Au final toutefois, les contacts révélés vendredi n'ont pas conforté la thèse d'une concertation entre les Russes et l'entourage de Donald Trump pour truquer l'élection. Et les médias se demandaient pourquoi Michael Flynn avait pu mentir au FBI sur ces conversations.

Ancien général, Michael Flynn est, il est vrai, connu pour son indulgence à l'égard de la Russie et sa ligne très dure face à l'extrémisme islamique. Durant la campagne, il encourageait avec virulence les foules à crier «Entermez-la !» à chaque évocation de la démocrate Hillary Clinton.

Il avait été poussé à la démission moins d'un mois après sa nomination à la Maison Blanche où il occupait un des postes les plus influents, chargé de conseiller le président sur les sujets de diplomatie et de sécurité.

Le gouvernement Trump a immédiatement tenté de minimiser le rôle de

M. Flynn. «Rien dans le plaidier coupable ou les chefs d'inculpation n'implique d'autres personnes que M. Flynn», a indiqué Ty Cobb, l'avocat de la Maison Blanche.

Le président lui-même n'a pas réagi et les regards seront braqués sur lui samedi à New York où il doit participer à des réunions de levée de fonds.

Ses commentaires sont aussi attendus sur le vote probable de la réforme fiscale par le Sénat. Les sénateurs républicains se disaient confiants vendredi soir sur l'adoption, malgré des retards, de cette baisse d'impôts historique qui fut l'une des grandes promesses de campagne de Donald Trump.

'Un homme bien'

L'ancien homme d'affaires de New York a toujours réfuté la moindre «collusion» avec la Russie, dénonçant une «chasse aux sorcières» orchestrée par ceux qui refuseraient d'accepter sa victoire. La relation entre Donald Trump et Michael Flynn fait l'objet d'une attention toute particulière depuis l'éviction brutale en mai du patron du FBI James Comey par le président.

Dans une audition début juin devant le Sénat qui avait sonné comme un coup de tonnerre à travers les États-Unis, ce dernier a en effet affirmé que Donald Trump lui avait personnellement demandé d'enterrer une enquête visant Michael Flynn.

«J'espère que vous pourrez trouver une façon d'abandonner cela, de lâcher Flynn. C'est un homme bien», aurait dit le président à M. Comey en tête-à-tête le 14 février.

M. Comey a réagi vendredi à l'inculpation de Flynn avec une métaphore biblique pleine d'ironie. «Que le droit jaillisse comme une source, la justice comme un torrent intarissable», a-t-il écrit sur Instagram, en citant le livre d'Amos. M. Flynn est la quatrième personne proche de M. Trump mise en cause dans cette enquête menée par Robert Mueller.

Une première vague d'inculpations avait eu lieu fin octobre avec la mise en accusation de Paul Manafort, l'ex-directeur de son équipe de campagne et Richard Gates. Un troisième, George Papadopoulos, a plaidé coupable d'avoir menti aux enquêteurs du FBI et accepté de collaborer.

La mort du Croate de Bosnie Slobodan Praljak causée par du cyanure

■ Slobodan Praljak, le Croate de Bosnie qui s'est suicidé il y a deux jours en avalant le contenu d'une fiole dans une salle d'audience du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à La Haye, est mort d'une insuffisance cardiaque causée par du cyanure, a annoncé vendredi soir le parquet néerlandais.

«Les résultats préliminaires des analyses toxicologiques ont montré que M. Praljak avait une forte concentration de cyanure de potassium dans le sang», a expliqué le parquet dans un communiqué après l'autopsie du corps.

«Cela a provoqué une insuffisance cardiaque, soupçonnée d'être la cause de sa mort».

Parallèlement, une enquête interne du TPIY commencera la semaine prochaine en complément de l'enquête du parquet néerlandais, sollicité par le tribunal après le dramatique incident qui a provoqué la stupeur dans ses couloirs feutrés.

Au moment où le TPIY rendait mercredi son ultime jugement, Slobodan Praljak s'est soudainement donné la mort à l'aide d'une fiole de «poison», a raconté son avocat. Il venait de recevoir confirmation de sa condamnation à 20 ans de prison pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis pendant la guerre en Bosnie (1992-1995).

L'autopsie du corps a été réalisée à Rijswijk, près de La Haye, à l'Institut médico-légal néerlandais, reconnu comme étant l'un des plus importants laboratoires de médecine légale du monde. Deux experts croates ont été dépêchés sur place «à la demande du TPIY», pour «observer», a dit à l'AFP un des porteparole du parquet, Vincent Veenman.

Déjà, un test provisoire avait révélé jeudi la présence d'une «substance chimique qui peut entraîner la mort» dans la fiole que Praljak a sortie de sa poche avant d'en boire le contenu d'une seule gorgée.

Une «complicité» ?

Mais deux jours après le dramatique incident, on ignore toujours comment l'accusé a pu se retrouver en sa possession et braver tous les contrôles de sécurité érigés entre sa cellule et la salle d'audience.

«Il y a une nécessité impérieuse de comprendre comment ce poison a bien pu arriver au tribunal», a dit à l'AFP Céline Bardet, une juriste internationale qui a exercé au TPIY.

«Forcément cela jette la suspicion sur une «complicité», avec beaucoup de guillemets», a conclu la juriste.

Selon Goran Sluiter, un avocat néerlandais et professeur de droit international à l'Université d'Amsterdam, Slobodan Praljak s'est procuré la fiole soit au centre de détention, en économisant un médicament administré dans le cadre d'un traitement, soit pendant le transport vers le tribunal, soit au sein même du TPIY.

«Et dans ce cas, cela réduirait considérablement le cercle de gens qui auraient pu l'aider. On pense alors immédiatement aux avocats. Quoiqu'il en soit, il a forcément eu de l'aide pour avoir cette fiole en sa possession en salle d'audience», a-t-il ajouté.

De l'aide, peut-être, mais «cela peut venir de nombreuses personnes», a souligné Diana Goff, une experte en droit et chercheuse à l'Institut Clingendael. Les détenus du TPIY «peuvent recevoir des visites de responsables religieux, de médecins, d'amis, de membres de la famille» et «il est très facile de faire entrer ou sortir de la contrebande dans les prisons en général, donc ce n'est pas un problème du TPIY».

'Aide au suicide'

«Je n'ai jamais pensé qu'il pourrait faire une telle chose, mais je comprends car c'est un homme honorable qui ne pouvait pas vivre avec une condamnation le qualifiant de criminel de guerre et sortir menotté de la salle d'audience», a confié à l'agence de presse croate Hina une avocate du défunt, Nika Pinter, dans l'avion qui la ramenait des Pays-Bas à Zagreb.

Elle a précisé qu'elle ignorait tout du plan macabre de son client et qu'au cours de leurs entretiens avant l'énoncé du verdict, M. Praljak n'avait en rien laissé supposer qu'il se suiciderait.

Mais dès le début, l'enquête, jugée exceptionnelle, diligentée par le parquet néerlandais s'est orientée sur «l'aide au suicide et la violation» de la réglementation sur les substances médicales.

Quant au TPIY, il prévoit de publier le résultat de son enquête interne avant sa fermeture le 31 décembre. Et c'est sur cela que s'abaissera le rideau après presque un quart de siècle consacré à juger ceux qui ont commis les pires atrocités en Europe depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale.

De son côté, la Télévision nationale croate (HRT) a rendu vendredi à une heure de grande écoute un hommage à Slobodan Praljak, diffusant un film réalisé en 1989 par cet homme, «Le retour de Katarina Kozul», l'histoire d'une jeune veuve d'Herzégovine qui émigre en Allemagne.

Avec des feux d'artifice et des chorégraphies

La Corée du Nord célèbre en grande pompe son dernier tir de missile

La Corée du Nord a célébré vendredi en grande pompe son dernier tir de missile intercontinental, avec des feux d'artifice et des chorégraphies sur les places publiques, rapporte samedi un média officiel nord-coréen.



Le quotidien du parti des Travailleurs, le Rodong Sinmun, a publié à la Une des photographies montrant la place Kim Il-Sung à Pyongyang décorée de portraits des anciens leaders du pays et pleine à craquer

de soldats et de citoyens applaudissant à tout rompre.

"Nous fêtons chaleureusement le tir réussi du Hwasong-15, qui a démontré le pouvoir et la puissance de Chosun (la Corée du Nord) au reste du monde", pou-

vait-on lire sur une banderole déroulée par la foule.

"Vive le général Kim Jong-Un, qui a réalisé la grande cause en faisant de nous un état nucléaire !", était-il écrit sur une autre banderole.

Si Kim Jong-Un n'était pas présent en personne aux célébrations -- il n'assiste généralement pas à ce genre d'évènement --, le rassemblement de vendredi a réuni des cadres stratégiques de l'armée, du gouvernement et du parti.

La Corée du Nord a affirmé mercredi avoir réalisé son objectif, devenir un Etat nucléaire, après avoir testé avec succès un nouveau missile intercontinental qui met "la totalité du continent américain" à sa portée.

A la suite de ce tir, les Etats-Unis ont appelé tous les pays, notamment la Chine, à couper leurs relations diplomatiques et commerciales avec la Corée du Nord.

Le vice-Président du comité central du parti Pak Kwang-Ho a annoncé à la foule, qu'après le tir de mercredi, "personne ne peut empiéter sur notre souveraineté et nos droits à la survie et au développement", selon le quotidien officiel.

Il a également déclaré que les Etats-Unis avaient été "secoués" par le renforcement de la puissance nucléaire nord-coréenne, et pourrait être tenté de commettre des provocations "de bandit".

La presse officielle a parlé de l'arme la plus sophistiquée à ce jour, un ICBM Hwasong-15. Selon l'agence KCNA, ce missile, équipé d'une ogive lourde extralarge, est capable de frapper la totalité du territoire continental américain.

Pyongyang doit encore démontrer qu'il maîtrise la technologie de rentrée des ogives dans l'atmosphère depuis l'espace. Mais les spécialistes estiment que la Corée du Nord est au moins sur le point de développer une capacité de frappe intercontinentale opérationnelle.

Les tensions devraient s'intensifier dans la semaine, alors que la Corée du Sud et les Etats-Unis doivent lancer des manœuvres aériennes mobilisant quelque 230 appareils, dont six avions de chasse américains Raptor F-22. **AFP**

Séisme de faible intensité près du site d'essais nucléaires

Un tremblement de terre de magnitude 2,5 s'est produit samedi près du site d'essais nucléaires nord-coréen, le quatrième séisme de ce type depuis le dernier essai conduit par Pyongyang le 3 septembre, ont indiqué des responsables sud-coréens.

Le séisme est survenu à 2,7 km au nord-est du site d'essais nucléaires, indique le site internet de l'Agence météorologique de Corée du Sud (KMA) qui parle d'"un tremblement de terre naturel", toutefois "probablement une conséquence du 6e test nucléaire".

Ce test nucléaire, le plus puissant réalisé par Pyongyang à ce jour, avait alors provoqué un séisme artificiel d'une magnitude de 6,3 sur le site.

Le site d'essais nucléaires pourrait être affecté par le "syndrome de la montagne fatiguée" à la suite du dernier essai, mais il est peu probable qu'il soit abandonné, selon le site de référence "38 North".

Le "syndrome de la montagne fatiguée" décrit un site dont la structure géologique a été fragilisée par des explosions nucléaires souterraines. **Y. L.**

Allemagne

Un engin suspect découvert sur un marché de Noël

Les autorités allemandes ont découvert vendredi un engin suspect près d'un marché de Noël de Potsdam, près de Berlin, près d'un an après un attentat jihadiste meurtrier contre un marché similaire de la capitale.

La dangerosité exacte de l'objet retrouvé n'a pu toutefois être immédiatement établie.

"Est-ce que c'est quelque chose qui n'est pas explosif ou est-ce que c'est quelque chose qui est explosif?" s'est interrogé le ministre de l'Intérieur de la région du Brandebourg, Karl-Heinz Schröter, sur la chaîne de télévision n-tv, alors que la police avait dans un premier temps annoncé la découverte d'un engin explosif.

"Il faut encore que cela soit analysé" et "nous sommes au début" des investigations, a-t-il insisté, alors que les experts de la police ont neutralisé le paquet sus-

pect.

- Câbles et batteries -

La police a précisé qu'aucun détonateur n'avait été retrouvé. Dans un tweet, elle a précisé que l'objet suspect était "un objet cylindrique avec des câbles, des batteries et des clous".

Selon M. Schröter, "de la poudre vraisemblablement" se trouvait également dans cet objet. Il est aussi question de la présence d'un puissant pétard utilisé pour la pyrotechnie.

Selon la police, un homme a déposé vendredi ce paquet dans une pharmacie située à proximité immédiate du marché de Noël.

Un employé de la pharmacie a ensuite alerté la police, qui a ordonné d'évacuer une partie du centre de cette ville de l'est de l'Allemagne, au sud-ouest de Berlin.

Reste à établir si le marché de

Noël était visé en tant que tel ou seulement la pharmacie. "Les deux options sont possibles", a déclaré dans la soirée le ministre régional.

Une partie du marché de Noël a été évacuée mais dans l'autre partie, le public continuait de s'affairer entre les stands de vente de nourriture et de boissons. Beaucoup de monde se trouvait sur ce marché au moment de la découverte du paquet, a précisé sur n-tv Peter Klemm, l'organisateur de la manifestation.

Le marché de Noël est installé tout le mois de décembre chaque année dans le centre de cette ville touristique et cossue, connue notamment pour son château de Sanssouci.

- Précédent de Berlin -

Le marché de Noël de Berlin avait été le théâtre d'une attaque au camion-bélier le 19 décembre 2016, faisant 12 morts et plus de

70 blessés. L'auteur de l'attentat islamiste, le Tunisien Anis Amri, avait pris la fuite, avant d'être tué quelques jours plus tard en Italie.

L'attaque jihadiste de Berlin, revendiquée par l'organisation Etat islamique (EI), est à ce jour la plus meurtrière jamais commise sur le sol allemand. L'Allemagne a également été la cible de plusieurs attaques revendiquées par l'EI depuis deux ans. Le ministre de l'Intérieur Thomas de Maizière a réaffirmé jeudi que l'Allemagne restait en état d'alerte et était toujours dans le viseur des islamistes.

La saison des marchés de Noël, très appréciés des Allemands, a démarré cette semaine en Allemagne et celui du centre de Berlin où a été commis l'attentat l'an dernier a été placé sous haute sécurité.

Dans plusieurs villes du pays, de gros blocs de béton ont été pla-

Océan Arctique

Moratoire sur la pêche commerciale avant la fonte de la calotte polaire

Les riverains de l'océan Arctique et les grands pays de pêche ont convenu d'imposer un moratoire sur la pêche commerciale au centre de cet océan avant même que l'actuelle fonte de la calotte polaire offre cette possibilité, ont indiqué vendredi les signataires d'un accord de principe.

L'accord stipule "qu'aucune pêche commerciale n'aura lieu dans le secteur de haute mer du centre de l'océan Arctique", a indiqué Dominique LeBlanc, ministre canadien des Pêches.

Ce moratoire a été décidé dans l'attente d'acquiescer "une meilleure compréhension des écosystèmes de la région" et la mise en place de "mesures de gestion et de conservation appropriées" pour préserver la ressource, a-t-il ajouté.

Cet accord a été conclu par les pays côtiers de l'Arctique - le Canada, le Danemark pour le Groenland, les îles Féroé, la Norvège, la Russie et les Etats-Unis - et par les principales nations de pêche comme la Chine, l'Islande, le Japon, la Corée du Sud et l'Union européenne.

Ces pays ont convenu d'interdire "la pêche commerciale non réglementée en haute mer au centre de l'océan Arctique", selon Dominique LeBlanc.

Avec le changement climatique, "la fonte de la calotte polaire offre désormais cet univers vierge autrefois gelé à divers intérêts, dont la pêche, le transport maritime, l'exploitation des ressources, et d'autres intérêts", a-t-il souligné.

C'est aussi, a indiqué le ministre canadien, "le premier accord international de cette ampleur conclu avant la pratique d'une pêche commerciale dans une région située en haute mer".

Karmenu Vella, commissaire européen à l'Environnement, a salué dans un communiqué un accord qui non seulement "comblera une lacune importante" dans la gestion des océans, mais aussi qui "protégera les écosystèmes marins fragiles pour les générations futures".

L'organisation écologiste Greenpeace estime que le moratoire sur la pêche commerciale court sur 16 ans "dans les eaux internationales couvrant une superficie de 2,8 millions de kilomètres carrés". Cette immense zone arctique "sera à l'abri des pêches destructrices", a estimé Greenpeace en espérant que les signataires conviendront au final d'instituer "une protection permanente de l'océan Arctique central contre la pêche commerciale et d'autres industries extractives". **R. I.**

Trente ans après sa disparition

Hassan El Hassani hante encore la scène théâtrale

Trente ans après sa disparition, le comédien Hassan El Hassani, de son vrai nom Hassan Bencheikh, hante encore la scène théâtrale nationale, à travers un grand événement culturel qu'est le Festival national de théâtre comique, qui porte son nom et dont la prochaine édition est prévue du 3 au 7 décembre à Médéa.



L'ombre de cet artiste comédien, qui a fait rire des générations entières, n'a pas déserté pour autant les planches des salles de spectacles, d'autant que beaucoup de comédiens continuent de s'inspirer de son style et puiser dans le riche répertoire qu'il a légué.

Les amateurs du 4^{ème} art et les mordus du comique auront toujours à l'esprit l'image de ce comédien qui a réussi à sortir du lot, en incarnant le personnage de ce paysan, naïf, qui a su se faire adopter, aussi bien dans le milieu professionnel, que parmi de larges couches de la population, lui assurant une popularité qui n'était pas à la portée de ses contemporains.

En lui consacrant la 11^{ème} édition du Festival national de théâtre comique, qui porte déjà son nom, le commissariat du Festival entend ainsi rendre un hommage posthume au «roi de la comédie», à l'occasion du trentenaire de sa disparition.

Plus qu'un signe de reconnaissance, le fait de baptiser de son nom ce festival est le témoignage, selon le commissaire du

Festival, Saïd Benzergha, d'un grand respect envers cet artiste comédien qui a consacré plus de 40 ans de sa vie au théâtre et au cinéma, et se veut être un clin d'oeil à l'ami fidèle des populations des zones rurales.

Ce «porte-voix» des paysans, resté attaché à ses racines malgré la célébrité et le succès, est une source d'inspiration intarissable, a-t-il fait remarquer, pour les jeunes comédiens qui veulent laisser une empreinte sur la scène artistique, d'où «notre souci de refaire découvrir aux générations, d'aujourd'hui, quelques facettes de ce comédien, à l'occasion de ce trentenaire», a-t-il dit.

Natif du village de Boghar, au sud-est de Médéa, où il vit le jour un 21 avril 1916, Hassan El Hassani, devenu célèbre plus tard par son nom artistique «Bouabagra», entame son cursus scolaire dans sa région natale où il obtient un certificat d'enseignement primaire.

Il exerce, ensuite, comme coiffeur à Ksar El Boukhari puis à Berrouaghia, puis devient gérant de la salle de cinéma Rex, dans la ville des Asphodèles (Berrouaghia), avant de rejoindre, en 1940, la troupe artistique de

Mahieddine Bachtarzi, lors d'une tournée dans la région de ce géant du théâtre national, qui découvre en Bouabagra des dons et des capacités d'artistes qui méritent l'encouragement.

Sa première pièce de théâtre, les rêves de Hassan, une satire sociale dénonçant le colonialisme, produite en 1945, le conduira directement en tôle en effectuant un premier séjour à la prison de Bossuet puis à Barberousse (Serkadji). Dans sa geôle, il monte des sketches qu'il joue pour les prisonniers afin de leur remonter le moral.

À sa sortie de prison, il s'installe à la Casbah d'Alger où il reprendra, quelque temps, le métier de coiffeur, mais sans jamais renoncer à sa passion : le théâtre. Il crée le personnage de N'inaâ, dans la pièce El Houria, rejouer, en 1950, sous le titre le complot, puis mettra en pièce l'un des plus célèbres de ces spectacles, en l'occurrence *Ti goule ou ti goule pas*.

En 1953, il est engagé à la télévision où il joue, sous la direction de Mustapha Badie dans la pièce la poursuite, et ralliera, au déclenchement de la guerre de Libération

nationale, les rangs de l'ALN.

Après l'indépendance, il rejoint la troupe du Théâtre national algérien, où il délaisse son personnage N'inaâ, au profit d'un autre, celui de Bouabagra, qui fera toute sa gloire et sa notoriété. Hassan El Hassani crée ensuite la troupe de théâtre des Quatre-Saisons, qui sillonna pendant une décennie toutes les régions du pays. Mais lorsqu'il est élu député à l'Assemblée populaire nationale en 1976, la troupe est dissoute.

Galvaudé par une suite de succès sur les planches du théâtre, Hassan El Hassani se lança dans le cinéma et décrocha plusieurs rôles dans des films qui vont le hisser au sommet de la gloire, parmi lesquels *Le Vent des Aurès* (1966), *Hassan Terro* (1968) de Mohammed Lakhdar-Hamina, *Z* (1969) de Costa Gavras, *Les Aveux les plus doux* (1971) d'Edouard Molinaro, *Sanaoud* (1972) de Mohamed Slim Riad, *Les Vacances de l'inspecteur Tahar* (1973) de Moussa Haddad.

Il sera également à l'affiche de *Chronique des années de braise* (1975) de Mohammed Lakhdar-Hamina, *Les Déracinés* (1976) de Lamine Merbah, *Une femme pour mon fils* (1982) de Ali Ghanem, *Les Folles années du twist* (1983) de Mahmoud Zemmouri, et *Les portes du silence* (1987) d'Amar Laskri.

La maladie le contraint de s'éloigner des studios de cinéma qu'il ne revivra plus jamais, puisqu'il décèdera le vendredi 25 septembre 1987, à l'âge de 74 ans.

R. C.

Musée

L'archéologue italienne Alfonsina Russo nommée directrice du Colisée

■ Le ministère italien de la Culture, Dario Franceschini, a nommé vendredi l'archéologue italienne, Alfonsina Russo, à la direction du Colisée, le monument italien le plus visité, dans le cadre d'une nouvelle procédure pour relancer les musées nationaux.

«Il s'agit d'un profil de très haute qualité qui saura conjuguer recherche, innovation et préservation pour un des monuments les plus célèbres du monde et un authentique symbole de l'Italie», a déclaré M. Franceschini.

Docteur en archéologie classique et âgée de 58 ans, Mme Russo est spécialisée dans les problématiques d'échanges culturels entre les peuples de la Méditerranée antique.

Quelque 78 candidatures, dont 15% venant de l'étranger, ont été examinées pour ce poste prestigieux, selon une procédure nouvelle née de la réforme des musées publics. Selon le ministère, environ 45,5 millions de visiteurs se sont rendus en 2016 dans les musées d'Etat, qui ont réalisé une recette totale d'environ 175 millions d'euros, et ces chiffres sont encore en augmentation en 2017.

Les deux sites les plus fréquentés sont eux-mêmes en plein boom : le Colisée est passé de 5,9 millions de visiteurs en 2013 à 6,7 millions en 2016 (+13,6%) et Pompéi de 2,5 millions à 3,5 millions (+37,1%).

R. N.

Festival international du cinéma d'Alger

Ouverture par un hommage à l'engagement de Jean Ziegler

Le 8^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) s'est ouvert vendredi soir à Alger par la projection du documentaire *Jean Ziegler, l'optimisme de la volonté* en hommage au parcours de ce militant qui a embrassé la lutte contre la faim dans le monde. Réalisé par le cinéaste suisse Nicolas Wadimoff, ce documentaire, d'une durée de 92mn, suit le voyage de Jean Ziegler à Cuba au lendemain de son rapprochement avec les Etats-Unis, et où il renoue avec les idées révolutionnaires de Che Guevara qu'il avait rencontré au début de son parcours de militant.

Considérant la faim et la malnutrition comme «principale cause de mortalité dans le monde», Jean Ziegler est nommé rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation (des populations) du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies.

Dans cette instance onusienne, où le réalisateur l'a suivi, il lutte contre l'appauvrissement des pays par le rachat des dettes et oeuvre pour la formation d'un front africain uni pour cette cause.

Dans ce documentaire, le militant raconte également sa rencontre avec Che Guevara qui lui avait demandé de lutter contre le capitalisme depuis la Suisse le «cerveau du monstre capitaliste» où il s'était engagé en politique et en diplomatie. La vision du militant est également confrontée dans le film à la conscience politique de la jeune génération cubaine et aux grandes difficultés sociales imposées par des années de blocus qu'il explore au fil des rencontres.

Cette cérémonie d'ouverture s'est déroulée à la salle El Mouggar, en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et de représentants du corps diplomatique

accrédité à Alger.

Ce 8^e Fica, journées dédiées au film engagé, qui se poursuit jusqu'au 8 décembre à la salle El Mouggar, compte 18 oeuvres en compétition : neuf documentaires et neuf longs métrages de fiction, en plus de l'introduction d'une nouvelle section dédiée au court métrage qui verra la projection de six productions.

Les films algériens *En attendant les hirondelles* de Karim Moussaoui, *Nous n'étions pas des héros* de Nasredine Guenifi et *Tes cheveux démêlés cachent une guerre de 7 ans* de Fatima Sissani sont en compétition avec des oeuvres comme *Molenbeek, génération radicale* (Belgique), *Ciel rouge* (France), *Maman colonel* (Congo) ou encore *Kemityu Cheikh Anta* (Sénégal).

R. N.

PAROLES DE FEMMES

«L'âge ne vous protège pas des dangers de l'amour. Mais l'amour, dans une certaine mesure, vous protège des dangers de l'âge.»
Jeanne Moreau



FEMMES

ILS ONT DIT :

«Le véritable amour ne calcule rien.»

Honoré de Balzac

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Insultée sur les réseaux sociaux

Lily-Rose Depp sort du silence et règle ses comptes

Jugée trop maigre et insultée par certains internautes suite à la diffusion d'une de ses photos topless, Lily-Rose Depp vient de

répondre vertement dans une story Instagram.

Il y a trois jours de cela, sur son fil Instagram, Lily-Rose Depp diffusait une photo d'elle topless avec pour seul vêtement un

mini-short en jean déchiré. Cheveux mouillés, regard charbonneux et bras croisés sur sa poitrine, la jeune femme fixe l'objectif du photographe comme une pro. Sous ce cliché : juste une phrase précisant que Paris rencontre le Kentucky... Un cliché qui a soulevé pas mal de réactions plus ou moins bienveillantes du côté des inter-

nantes. Pour certains, la fille de Vanessa Paradis et Johnny Depp est toujours plus belle, pour d'autres, la grande sœur de Jack est «trop maigre» ou «ressemble à une petite fille déguisée en pute». C'est à ces derniers que Lily-Rose vient de répondre dans sa story Instagram.

Sur fond noir, en larges lettres

rose, Lily-Rose ne cache pas sa tristesse. «Vous n'êtes pas sur un forum d'insultes, écrit-elle. C'est dégueulasse d'attaquer les gens comme ça ! Cela me fait de la peine. J'espère que le fait de traiter des inconnues de «pute» sur leur propre page vous fait vous sentir mieux dans votre peau». Ça... C'est dit !



ANTI-AGE

L'HUILE D'ARGAN, UN ÉLIXIR ANTI-ÂGE

Ce liquide doré, produit artisanalement, apporte hydratation, nutrition et protection à la peau, mais aussi aux cheveux et aux ongles, grâce à ces multiples vertus...

Rarement une huile aura déclenché un tel engouement ! L'huile d'argan est en effet devenue en quelques années l'ingrédient N°1 de nombreux soins hydratants et anti-âge. Originnaire du Maroc, cette huile est issue de l'arganier (*Argania spinosa*), un arbre qui pousse uniquement sur un petit territoire aride du sud du pays, qui donne entre huit et dix kilos d'amandes par an, dont est extraite cet "or du désert". Utilisée de façon traditionnelle, "la précieuse huile est obtenue après une série de gestes ancestraux, exécutés pendant

plusieurs heures. Elle est ensuite filtrée et conditionnée dans des flacons en verre", explique Bernard Fabre, directeur du Laboratoire des produits végétaux de l'Institut de Recherche Pierre Fabre.

Quelle différence entre l'huile alimentaire et l'huile cosmétique ?

La première est obtenue par pression des amandes (ou amandons) une fois qu'ils ont été torréfiés. Ils développent alors des arômes de noisettes. Pour fabriquer la seconde, il ne faut surtout pas d'odeur qui pourrait nuire au produit fini ! Les amandes sont donc utilisés tels quels, et l'huile est même parfois désodorisée pour la débarrasser de toutes substances odorantes.

Des propriétés reconnues scientifiquement

Les Marocaines utilisent cette huile depuis

des siècles pour l'alimentation, la médecine traditionnelle et en tant que produit de beauté. Mais ça n'est qu'au début des années 80 que l'argan et ses propriétés sont reconnus scientifiquement. Aujourd'hui, le Maroc produit 32 000 tonnes d'huile par an. Elle est utilisée pure ou associée à d'autres molécules dans des crèmes, sérums, laits pour le corps, masques contre la sécheresse et le vieillissement de la peau.

Des propriétés hydratantes et nutritives

Comme toutes les huiles, elle possède une forte teneur en acides gras essentiels, dont l'acide linoléique (oméga 6) et l'acide alpha linoléique (oméga 3). " Cette composition en fait un actif hydratant et nutritif hors pair ", poursuit Bernard Fabre. Ces acides gras s'intègrent dans le ciment intercellulaire de la peau pour le consolider et restaurent le film hydrolipidique. Le résultat ? La peau est protégée des agressions extérieures et la perte

insensible en eau est limitée. On comprend donc pourquoi l'argan avec son effet nutritif et restructurant est particulièrement recommandé aux peaux sèches. Il est également conseillé pour fortifier les ongles cassants. Quant aux cheveux, il leur donne de l'éclat, les adoucit les cheveux et soigne le cuir chevelu.

Une action anti-âge

"Mais l'originalité de l'huile d'argan réside dans les insaponifiables qu'elle contient. Ces molécules ont des propriétés particulières, grâce à la vitamine E anti oxydante (tocophérols), et surtout grâce aux stérols (lipides), qui ont une activité anti-âge sans équivalent dans le monde végétal ", ajoute Bernard Fabre. Ils stimulent en effet le métabolisme cellulaire, neutralisent les radicaux libres agressifs et protègent le tissu conjonctif. L'huile d'argan agit donc contre la perte d'élasticité de la peau grâce à un effet fermeté certain et contribue à prévenir l'apparition des rides.



Les DÉBATS

Quotidien national
d'information

Edité par la SARL
MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Directrice de la publication / Gérante Naïma MAHMOUDI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Equipe nationale

Ligue 2 Mobilis (13^e journée)
L'ASAM confirme,
la JSMS et
la JSMB déçoivent

■ L'AS Aïn M'Lila a pris le large en tête du championnat de la Ligue 2 Mobilis de football, en atomisant «les réservistes» de l'Amel Boussaâda (5-1) lors de la 13^e journée, disputée vendredi et marquée par le faux pas du dauphin, le MO Béjaïa, ayant été tenu en échec (0-0) chez le CA Batna, au moment la JSM Skikda (3e) a été battue à domicile par l'ASM Oran (1-2). Le leader avait commencé par se donner quelques frayeurs, car après l'ouverture par Sahbi (9'), les visiteurs avaient réussi à égaliser par le jeune Ayache, sur penalty à la 15^e minute, et ce n'est qu'après l'expulsion de Hachoud que l'ASAM a réussi à prendre l'ascendant dans ce match. Sahbi, encore lui, avait doublé la mise pour les Rouge et Noir en transformant un penalty à la 30', avant que Dib n'aggrave la marque (38'), imité par Debih (68'), puis Hachem (85'), pour un large succès (5-1), face à l'équipe «réserve» de l'ABS, dont les seniors avaient refusé de faire ce déplacement. L'ASAM porte ainsi son capital à 31 points, soit à six longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement, le MO Béjaïa, ayant été tenu en échec chez le CA Batna (0-0). L'autre candidat à l'accession, la JSM Skikda n'a pas été mieux lotie que le MOB, puisqu'elle a laissé filer la totalité de trois points et sur son propre terrain, après s'être inclinée (2-1) contre l'ASM Oran. Les choses avaient pourtant bien commencé pour la JSMS, avec l'ouverture du score par Mokhtar, sur penalty à la 37', mais les Oranais ont réussi à égaliser par l'intermédiaire de Youcef-Khodja (50'), avant de l'emporter à la 80', grâce à un deuxième but, signé Masmoudi (1-2). Un véritable coup de massue pour la formation Skikda, qui après cette première défaite à domicile de la saison, se voit obligée de céder sa troisième place au classement au profit de l'ASO Chlef, vainqueur un peu plus tard dans la soirée contre le MC El Eulma (2-1). Benhamla et Mellika avaient marqué pour l'ASO, respectivement aux 26' et 68', alors que Djabali avait réduit le score pour le MCEE à la 65'. Autre candidat à l'accession à avoir raté le coche lors de cette 13^e journée, la JSM Béjaïa qui, à l'instar de la JSMS s'est faite surprendre sur son propre terrain par le CA Bordj Bou Arréridj (1-2). Les «Criquets» avaient même longuement mené au score, grâce à Ladaouri (49') et Ziad (82'), avant que la JSMB ne sauve l'honneur par Belgherbi (90'+2). Un résultat qui arrange beaucoup plus les affaires du CABBA, car il rejoint son adversaire du jour à la 6^e place du classement général avec 21 points chacun. Le RC Relizane a également réussi une bonne affaire, même en ayant petitement dominé le WA Tlemcen (1-0), car cette victoire, assurée par Aggoune à la 31', le propulse à la 4^e place, ex aequo avec la JSMS, avec 23 points chacun. Dans le bas du tableau, les débats ont été tout aussi intéressants, avec parfois des issues dramatiques, comme ce fut le cas à Aïn Fekroune, où le GC Mascara a longuement mené au score, grâce Lahemri (37'), avant de concéder l'égalisation devant Hadji (89'). Un résultat qui n'arrange aucun des deux antagonistes, car le CRB AF reste lanterne rouge, avec 10 points, et le GCM 11e, mais avec une seule longueur d'avance sur le premier club relégable, le RC Kouba, qui a quitté la dernière place du classement pour la première fois grâce à sa large victoire contre le MC Saïda (3-0). Après avoir raté un penalty à la 23', Hocine Metref s'était racheté en ouvrant le score à la 37', avant de revenir à la charge dans le temps additionnel de la rencontre pour s'offrir le doublé (90'+3), alors qu'entre-temps, Haguiga avait inscrit le deuxième but koubéen, à la 49'.

■ Résultats et classement :

CRBAF- GCM	1-1
RCK-MCS	3-0
ASAM- ABS	5-1
CAB -MOB	0-0
JSMS-ASMO	1-2
RCR -WAT	1-0
JSMB- CABBA	1-2
ASO-MCEE	2-1

	Pts	J
1). AS Aïn M'lila	31	13
2). MO Béjaïa	25	13
3). ASO Chlef	24	13
4). JSM Skikda	23	13
—). RC Relizane	23	13
6). JSM Béjaïa	21	13
—). CABBA Arréridj	21	13
8). ASM Oran	19	13
9). MC Saïda	15	13
10). WA Tlemcen	13	13
11). GC Mascara	12	13
12). Amel Boussaâda	11	13
—). CA Batna	11	13
—). RC Kouba	11	13
15). MC El Eulma	10	13
—). CRB Aïn Fekroune	10	13

La décision du BF
différemment appréciée

Le Bureau fédéral de la FAF a jeté un véritable pavé dans la marre avec cette décision de ne retenir en sélection nationale, parmi les binationaux, que les joueurs qui montreraient un réel intérêt à l'EN et un grand attachement à son pays et à sa sélection en plus du fait que leur supériorité technique par rapport aux joueurs exerçant en Algérie. Il faut d'abord connaître le contexte dans lequel ces critères de sélection ont été révélés, et qui est relatif à l'affaire du joueur de

l'Olympique Lyonnais qui monte en puissance ces derniers temps, à savoir, Housseem Anouar et qui a été courtisé par la Fédération. Voyant que ce dernier tergiversait et ne souhaitait pas trancher la question, les responsables de la FAF n'ont pas tardé pour prendre cette décision à l'égard des joueurs expatriés et évoluant à l'étranger. Cette décision et ces critères font déjà débat parmi les acteurs de la balle ronde nationale, dont un bon nombre le contestent, soulignant qu'on

ne peut évaluer le degré de nationalisme chez ces joueurs. C'est le cas du Ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali qui a avoué avant-hier, qu'il n'était pas convaincu par cette décision prise par le Bureau fédéral. Il dira que l'on «ne peut» mesurer le degré de nationalisme d'un joueur émigré par rapport à un joueur local. «Je pense que l'on ne peut mesurer le degré de nationalisme d'un joueur émigré intégrant l'équipe nationale et son engagement. Tous les joueurs possè-

dent la nationalité algérienne, aiment leur pays et jouent pour honorer l'emblème nationale. Le Bureau de la FAF est souverain dans ses décisions et je ne pense pas qu'elles sont irréfléchies. Cependant, je considère que l'on ne peut dire que le joueur local est plus nationaliste que son homologue émigré. A mon avis, tous les joueurs rêvent de porter le maillot de l'équipe nationale et de représenter l'Algérie. Les capacités techniques et physiques des joueurs sont les seules critères qui font la différence», a déclaré le ministre en marge du match ayant opposé l'équipe féminine algérienne à son homologue camerounaise (U17 ans). Le Ministre de la Jeunesse et des Sports n'est pas le seul à être de cet avis, puisque d'autres anciens joueurs considèrent que cela peut être considéré comme un dérapage, étant donné que ces joueurs nés outre mer sont Algériens tout autant que ceux qui sont nés ici et jouent dans le championnat local et que surtout le championnat national ne produit plus de joueurs talentueux et c'est pour cela qu'on ne peut pour le moment que compter sur ces joueurs en attendant que le football local soit remis sur rails.

Imad M.

Ligue 1 Mobilis (13^e journée)

Le CS Constantine intraitable

■ Le CS Constantine a consolidé sa première place en tête de Ligue 1 Mobilis de football, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez la JS Kabylie (2-1), en match disputé vendredi pour le compte la 13^e journée, et ayant vu la JS Saoura conserver sa place de Dauphin en battant l'USM El Harrach (1-0), au moment où le DRB Tadjenanet a facilement dominé l'US Biskra (3-1). La JSK avait ouvert le score par Sadou (27'), mais le CSC a réussi à renverser la vapeur grâce à son buteur-maison Mohamed Amine Abid, ayant commencé par égaliser à la 66^e, avant de revenir à la charge en toute fin de match, pour offrir la victoire à son équipe, en signant un véritable chef-d'œuvre à la 83^e. Grâce à cette victoire, le

CSC conserve ses quatre longueurs d'avance sur la JS Saoura, deuxième avec 26 points, après avoir dominé l'USM El Harrach (1-0), grâce à son buteur maison Mustapha Djallit, auteur de cet unique réalisation à la 61'. De son côté, le DRB Tadjenanet a battu l'US Biskra (3-1), alors qu'il avait commencé par concéder l'ouverture du score devant Rachedi (30'), avant de se ressaisir et de renverser la vapeur pendant la première période, d'abord par Demane, ayant égalisé à la 36', puis par Khaled Abel, ayant donné l'avantage aux Bleu et Blanc (2-1), en transformant un penalty à la 45'+1. Le nouveau promu, l'US Biskra, n'a pas abdicé et a essayé de revenir au score, mais Demane est revenu à la charge à l'heure

de jeu pour sceller définitivement le succès du DRBT (3-1). Grâce à cette victoire, le DRBT se hisse provisoirement à la 11^e place du classement général, ex aequo avec le NA Hussein Dey, avec 14 points chacun, au moment où l'USB reste premier club relégable, avec seulement dix unités au compteur. Battue par le CSC au cours de cette 13^e journée, la JSK reste scotchée à la 9^e place, qu'elle partage avec l'USM Alger, avec 15 points chacune, mais l'USMA compte trois matchs en moins.

R.S.

■ Résultats partiels :

DRBT- USB	3-1
JSK -CSC	1-2
JSS- USMH	1-0

Judo / Championnat National d'Excellence

Les athlètes du GSP dominant la première journée

■ Les judokas du GS Pétroliers ont dominé les épreuves de la première journée du Championnat d'Algérie «Excellence», disputées vendredi à la salle Harcha Hacène (Alger), en s'adjugeant un total de 12 médailles (5 or, 2 argent et 5 bronze). Chez les dames, les Pétrolières ont remporté trois des quatre titres mis en jeu lors de cette journée, grâce à Sonia Assellah (+78 kg), Soued Belekhal (-70 kg) et Yamina

Halata (-57 kg), auxquels s'ajoutent les deux médailles d'argent décrochées par Youssa Ikouirane (-70 kg) et Soumiya Belabes (-48 kg). Chez les hommes, le GS Pétroliers a décroché les médailles d'or des catégories (-73 kg) et (-60 kg), respectivement, grâce à Fethi Nourine et Salim Rebahi, alors que les deux autres finales ont été remportées par Mehdi Lili (+100 kg) et Oussema Tamri (Tassili Oran).



Algier
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 18 °C



Oran
Ensoleillé
Min 13 °C
Max 17 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 15 °C

http://www.lesdebats.com

Libye

Toute tentative de court-circuiter le processus onusien ne ferait que déstabiliser le pays

Les tentatives visant à imposer «une solution militaire en Libye ou à contourner le processus politique, facilité par l'ONU, ne feraient que déstabiliser» le pays, a déclaré vendredi Heather Nauert, la porte-parole du département d'Etat américain.

Ces tentatives «offrirait des espaces à l'organisation de l'Etat islamique et à d'autres groupes terroristes pour menacer les Etats-Unis et ses alliés», a indiqué Mme Nauert, à l'issue de l'entretien du secrétaire d'Etat Rex Tillerson avec le premier ministre du gouvernement d'union nationale, Fayez al-Sarraj. La porte parole a précisé que Tillerson et Al Sarraj ont discuté «du processus de réconciliation politique en Libye» et évoqué «la nécessité pour toutes les parties libyennes et internationales de soutenir le plan d'action du représentant spécial du secrétaire général, Ghassan Salamé». Tillerson a souligné (au cours de cet entretien) que «les Etats-Unis allaient continuer à exhorter toutes les parties libyennes à participer de manière constructive à la médiation du représentant spécial y compris aux négociations sur l'amendement de l'accord politique libyen (LPL)», a ajouté la porte-parole.

Pour Washington, le LPL «demeure le seul cadre viable pour une solution politique durant la période de transition en Libye», a-t-elle soutenu, précisant que Tillerson a réaffirmé à cette occasion «le plein appui des Etats-Unis au Premier ministre al-Sarraj, au gouvernement d'union nationale et au LPL».

Les Etats Unis avaient accueilli favorablement la feuille de route, établie par l'ONU pour une sortie de crise en Libye. Le département d'Etat a manifestement appuyé la position du Conseil de sécurité sur la nécessité de regrouper toutes les initiatives de médiation sous la houlette de l'ONU en affirmant qu'il n'allait pas soutenir les parties qui cherchent à contourner le processus onusien.

La feuille de route, présentée le 20 septembre dernier par le chef de l'ONU, Antonio Guterres, comprend un plan de sortie de crise en Libye qui prévoit un amendement de l'accord politique libyen et l'organisation d'une conférence nationale en vue de rassembler les différentes parties libyennes autour d'un cadre institutionnel pour aboutir à des élections en 2018.

Mais la formation du nouveau Conseil présidentiel en Libye demeure l'un des points d'achoppement sur lesquels butent les négociations parrainées par l'ONU dans le cadre de la révision du LPL.

Lors d'une précédente session de pourparlers à Tunis, les parties rivales libyennes, en l'occurrence l'Assemblée parlementaire à Tobrouk et le Conseil d'Etat à Tripoli, se sont mises d'accord sur le principe de la formation d'un conseil présidentiel composé de trois membres et d'un nouveau gouvernement qui devraient exercer la fonction exécutive jusqu'à la tenue des élections législatives et présidentielles.

Malgré les progrès réalisés sur les questions relatives au processus constitutionnel, à la composition du pouvoir exécutif et aux fonctions militaires et sécuritaires, les discussions sont bloquées pour chacun de ces trois aspects sur un point particulier, avait récemment déclaré l'émissaire de l'ONU.

Reda A.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

LES BOULANGERS AUGMENTENT LE PRIX DU PAIN



Il s'agit d'un groupe composé de 10 individus

Des ressortissants étrangers arrêtés pour trafic de faux billets



La section de recherche de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé récemment au démantèlement d'un réseau criminel composé de 10 ressortissants étrangers dont une femme pour escroquerie, trafic de faux billets et différents types de drogue, indique le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger dans un communiqué. Il s'agit d'un groupe composé de 10 individus dont une femme, tous des res-

sortissants étrangers (de nationalité africaine) qui s'adonnent au trafic de faux billets et différents types de drogue au niveau de la capitale et des wilayas limitrophes, précise le communiqué. L'opération d'investigation des éléments de la section de recherche s'est soldée par l'arrestation de l'ensemble des individus du réseaux qui ont pris l'une des maisons de Dar El Beida comme foyer pour leurs activités, outre la saisie d'une quantité de drogue (kif traité) et neuf passeports ainsi que

des cartes d'identité et des permis de conduire falsifiés. Une quantité considérable de boissons alcoolisées a été également saisie.

Après accomplissement des procédures d'investigation, les mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires pour «constitution d'association de malfaiteurs, possession et trafic de drogue, faux et usage de faux, immigration illégale et possession d'outils utilisés pour la trafic de billets».

T. R.

Grande-Bretagne

Un homme condamné 49 ans plus tard pour le meurtre d'un petit garçon

Un homme a été condamné vendredi en Angleterre à la prison à perpétuité pour le meurtre, en 1968, du fils de sa compagne, qui était âgé de 19 mois.

Paul Booth est décédé à cause d'une grave blessure au cerveau provoquée par une fracture du crâne.

Son beau-père, David Dearlove, 71 ans aujourd'hui, avait prétendu que le petit garçon était tombé du lit et s'était blessé à la tête. Mais plusieurs décennies plus tard, en voyant une photo de famille, le frère de la victime, Peter Booth, âgé de trois ans à l'époque, s'est rappelé avoir vu son beau-père jeter son petit frère contre la cheminée.

Son témoignage a conduit en 2015 à l'arrestation de David Dearlove et à sa mise en examen pour meurtre. Le retraité s'était séparé de la mère des garçons, aujourd'hui décédée, deux ans après le drame. Il a eu deux filles par la suite. Le témoignage de Peter Booth concordait avec des ecchymoses retrouvées sur le corps de la victime, en particulier sur ses chevilles. Près d'un demi-siècle après la mort du petit garçon, David Dearlove, qui a toujours nié

les accusations portées contre lui, a été condamné à la prison à vie, avec une peine incompressible de 13 ans.

Aujourd'hui «Paul serait un homme, sans doute marié et aurait probablement des enfants. Cependant, tristement, Paul n'a pas pu vivre sa vie à cause de l'acte cruel de David Dearlove, un homme qui était supposé prendre soin de lui et veiller sur lui», a réagi sa famille dans une déclaration à l'issue du verdict.

Y. L.

ACTU...

Batna

Quatre morts dans une collision entre deux véhicules

Quatre personnes ont trouvé la mort et huit autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi dans la commune de Tilatou (sud de Batna), a-t-on appris du chargé de communication de la direction de la Protection civile, Zouheir Nekaa. Cet accident, qui s'est produit sur la RN 28 suite à un heurt violent entre deux véhicules touristiques, a causé la mort des quatre personnes, âgées entre 1 et 40 ans, et de graves blessures pour les huit autres, âgées entre 5 et 35 ans, a indiqué le même responsable. Les corps des victimes ont été évacués par les éléments la Protection civile à la morgue du centre hospitalo-universitaire de Batna tandis que les blessés ont été transférés à l'hôpital de Ain Touta. Une enquête a été ouverte par les services de Sûreté territorialement compétents en vue de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

L. M.

Tiaret

Saisie de 768 kg de kif traité

Les douaniers de la wilaya de Tiaret ont saisi vendredi soir 768 kg de kif traité à bord d'un camion abandonné par son conducteur à la vue des éléments de ce corps constitué, a-t-on appris hier du chargé des relations publiques et de l'information à l'inspection divisionnaire des Douanes de Tiaret. A la vue d'un barrage de contrôle de la brigade des Douanes sur la RN 23 au niveau de la commune de Guertoufa, le conducteur du camion provenant de l'ouest du pays en direction de Tiaret a pris la fuite, a-t-on indiqué.

La fouille du camion par les douaniers a permis la découverte de 768 kg de kif traité soigneusement dissimulés à l'intérieur de la remorque du camion.

R. T.

Blida

Destruction d'un abri pour terroristes

Un abri pour terroristes et une bombe de confection artisanale ont été détruits vendredi lors d'une opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Blida, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 1^{er} décembre 2017 à Blida (1^{ère} Région militaire), un abri pour terroristes et une bombe de confection artisanale», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Biskra (4^{ème} Région militaire) et In Guezzam (6^{ème} Région militaire), deux narcotrafiquants en possession de 22,03 kg de kif traité, et saisi 3 600 cartouches de calibre 12 et 16 mm à Tébessa (5^{ème} Région militaire), 19 848 comprimés de psychotropes et un camion chargé de 1,08 tonne de denrées alimentaires à Bordj Badji Mokhtar (6^{ème} Région militaire) et six quintaux de tabac à Biskra (4^{ème} Région militaire)», ajoute le communiqué.

K. M.

CONDOLEANCES

Suite au décès du beau-frère de leur collègue Meriem Benchaouia, l'équipe du *Jour d'Algérie* et *Les Débats* lui présente ses sincères condoléances et l'assure en cette pénible circonstance de sa profonde sympathie.

Que Dieu Tout-Puissant accorde au défunt Sa sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.